

328

Vol. 48, No 6 - Décembre 2022

JOURNAL

Epik *Cacouna*

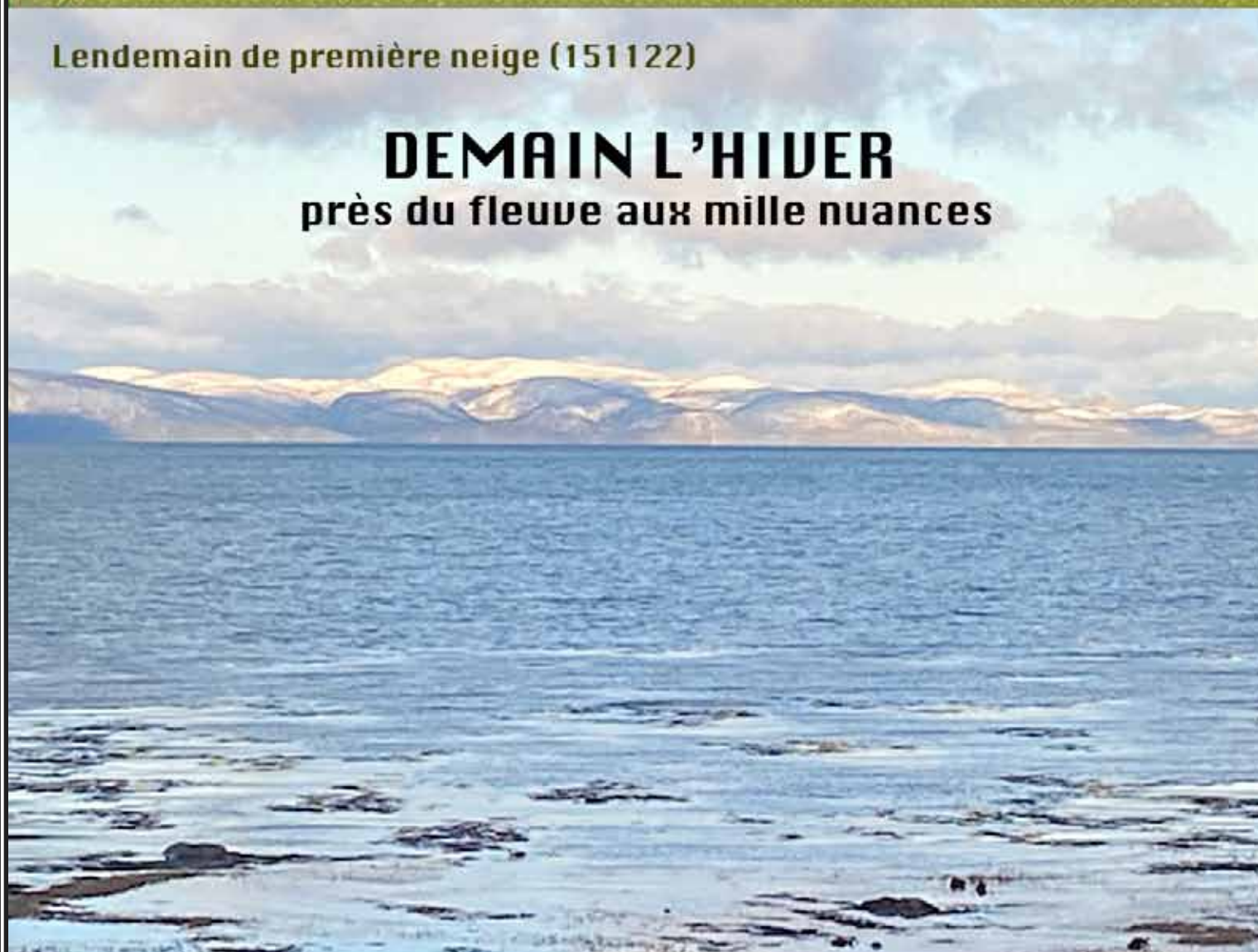


KAGWANAK

ACTUALITÉS

Lendemain de première neige (151122)

DEMAIN L'HIVER près du fleuve aux mille nuances



CONTE DE NOËL p.14

Histoire de Noël de l'oncle Ti-Joe

SITE D'OBSERVATION TERRESTRE DES BÉLUGAS

Aide financière de 800 000 \$
de Développement Économique Canada
accordée à la PNWW (p.23)

GUIGNOLÉE 2022

S'inscrire ou dons : détails en p.4

CAMPAGNE MEMBERSHIP AUTOMNALE - 100 JOURS - 1^{ER} NOV. AU 8 FÉVRIER 2023

CONTRIBUTION SYMBOLIQUE - 5\$ OU PLUS - POUR DÉMONTRER VOTRE APPUI AU JOURNAL COMMUNAUTAIRE GRATUIT

DÉPOSER DANS LA BOÎTE EPIK AU COMPTOIR DU MARCHÉ DESBIENS

sommaire

Vol. 48, no 6 - Déc. 2022

- 3 édito / pub covid
- 4 courriel au p.noël / guignolée
- 5 fabrique
- 6 fermières
- 7 aînés / âge d'or / loisirs kakou
- 8 biblio
- 9 voyage int.32 / caisse desjardins
- 10 échos nature 17 / l. magique 73
- 11 chron. à fond la vie #7 (déc)
- 12 chronique juridique
- 13 consultation publique / sq
- 14 conte de Noël
- 15 municipalité / avis-mot mairesse
- ... chronique - condensés - +
- 23 pnww
- 24 le cénacle - programmation
- 25 aide impôt / jeux du qc 2022
- 26 pub locale
- 27 frigo-partagé / babillard
- 28 corpo développement
- + (distrib. locale) cahier des services 2022



DEMAIN L'HIVER

Mi-novembre, au lendemain de notre première chute de neige, les montagnes de la rive nord se sont revêtues de blanc. Le fleuve, encore fréquenté par quelques espèces de canards, frise le point de congélation et se prépare à nous offrir son spectacle quotidien, haut en couleurs et en textures, au fil des heures et des marées, au gré du vent et des variations cahotiques de la température...

Photo: Dorothy Roy, matin du 15 novembre

à la une

GUIGNOLÉE 2022

S'inscrire... / Dons

P.4

CONTE DE NOËL

Histoire de l'oncle Ti-Joe

p.14

SITE OBSERV. BÉLUGAS

800 000 \$ à la PNWW

de Dév. Écon. Canada

p.23

Campagne MEMBERSHIP

p.2-3

PARUTIONS À VENIR

1^{ère} date: limite réception matériel

2^e date: distribution

#329 - FEV 9 / 16

#330 - AVR 6 / 13

#331 - JUIN 15 / 22



EN INSCRIVANT VOTRE COURRIEL AVEC VOTRE CONTRIBUTION, VOUS RECEVREZ LE PDF COULEUR DU JOURNAL À CHAQUE PARUTION !

CAMPAGNE MEMBERSHIP JOURNAL EPIK 1 NOV - 8 FEVR UTILISEZ CETTE BOÎTE AU MARCHÉ DESBIENS & FILS



Journal EPIK de Cacouna

- **JOURNAL EPIK DE CACOUNA**, www.journalepik.com
C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « epik@videotron.ca »

- **TIRAGE**: 1050 exemplaires, 6 fois /an

- **DISTRIBUTION**:

Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).

- **MEMBERSHIP**: 5.\$ / an - Campagne automnale 100 jours.

- **PUBLICITÉ LOCALE**: CARTES D'AFFAIRES: 70.\$ / an.

AU NUMÉRO: PAGE COMPLÈTE: 140.\$;

1/2: 70.\$, 1/4: 35.\$, 1/8: 20.\$.

Contactez Yvan Roy (418.862.3061, laissez le message)

ou envoyez un courriel à epik@videotron.ca.

- **CONSEIL D'ADMINISTRATION**:

Yvan Roy, prés. coord.; Marielle Perron, v. prés.; Christine Belliveau sec.

- **DÉPÔT LÉGAL**: Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada,

ISSN 0836-8848. Envoi de publication canadienne - no 488216.

- **POLITIQUE D'INFORMATION**:

Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.

La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas l'éthique et les objectifs du journal.

L'EPIK est membre de

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage certifié
AMECQ

CPS
MÉDIA

Le journal EPIK a reçu, pour l'année 2022-23, une aide au fonctionnement de 13 764 \$ du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires + majoration ponctuelle possible de 7 192 \$ (2020-2023).

Culture et Communications
Québec



Y
V
A
N
R
O
Y

ÉDITO : *Demain l'hiver ... près du fleuve aux mille nuances*

L'image de notre couverture, comme notre thématique, nous fait penser qu'à chaque changement de saison, la nature nous invite (et nous incite) à nous préparer, à nous adapter aux changements qui approchent. Le journal EPIK paraît aux 2 mois, les saisons changent aux 3 mois. Comme nous vivons au cœur d'une nature exceptionnelle, il nous paraît de bon ton d'en suivre le rythme.

Cacouna est riche de sa nature, mais riche aussi d'une population diversifiée et impliquée dans des entreprises, des organismes et des projets multiples, à dimension sociale, culturelle et économique. Notre mission a toujours été d'être témoin de toutes ces dimensions, en les faisant connaître gra-

tuitement à toute la population, en en démontrant l'importance et en favorisant les échanges pour que, ensemble, toutes ces dimensions se développent en harmonie.

Ce numéro vous le démontre encore. Les mille nuances du fleuve se reflètent dans les mille nuances des réalisations, des implications et des rêves de celles et ceux qui y vivent. Parcourez chacune des sections et je peux vous garantir que chacune d'elles vous apportera sa part de surprise, parole de lutin !

Joyeux temps des fêtes !

Que Noël apporte joie et paix dans chacun de vos foyers !

P.S. Vous cherchez un cadeau de dernière minute? Nos publications, disponibles localement, ne seraient-elles pas une bonne solution?

PETIT CHOCOLAT DE NOËL :

Si vous déposez votre contribution dans l'enveloppe fournie sur la boîte du Marché Desbiens: inscrivez-y votre adresse courriel et vous recevrez, par courriel, chacun des prochains numéros jusqu'à décembre 2023, en format PDF couleur, et ce, le jour même de l'impression.

Résidant ou non à Cacouna, vous aurez le loisir de suivre les événements toute l'année et d'en rêver...
...en couleurs!



NOS PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES

MARCHÉ DESBIENS & FILS, BOUTIQUE FOLIDÉCO
BOULANGERIE MAG. GÉN. SIROIS, BUREAU MUNICIPAL
ou DIRECTEMENT DE L'ÉDITEUR :

journalepik.com - epik@videotron.ca



DU 13 AU 17 FÉVRIER 2023



LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE

#JPS2023

Je félicite
Tu accompagnes
Il encourage
Elle explique
Nous écoutons
Vous appuyez
Ils et Elles PERSÉVÈRENT

**NOS GESTES, UN +
POUR LEUR RÉUSSITE!**



Les fêtes arrivent vite.

**Faites-vous vacciner contre la COVID-19
maintenant pour être protégé à temps.**

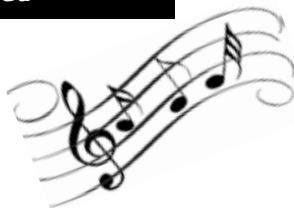
Prenez rendez-vous au [Québec.ca/vaccinCOVID](https://Quebec.ca/vaccinCOVID)

Votre gouvernement

Québec

Courriel au Père Noël

Par Chantal Beaulieu



Sur l'air de *Vive le vent (Jingle Bells)*

Père Noël, Père Noël
Apporte-moi une gross' pelle
Y a d'la neige plein la montée
Pi moi j'en ai assez (Hé !)

Père Noël, Père Noël
Encore mieux qu'une pelle
Apporte-moi un' belle souffleuse
Ça me rendrait heureuse.

Je dis pas non, non plus,
A un beau gars joufflu
Qui déblairait tout ça
Tou-te cet nei-ge en tas
Donne-moi son numéro
Même si yé pas trop beau
Le principal étant
Qu'il vienne pelleter au plus sacrant !

Père Noël, Père Noël
Y a du nouveau
Faut reprendre tout' tes bébelles
La souffleuse pi la pelle (Hel)

Père Noël, Père Noël
J'suis tombée su' le dos
Un bras cassé, une côte fêlée
C'est pas un cadeau.

Pour c' qui é du beau ga's
Faudrait p't-être se presser
La neige partira pas
Le tas con-ti-nue de monter
Je suis désespéré,
De plus en plus bloquée
J'sais pas où m' garocher
J'veis donc me mettre à prier

Père Noël, Père Noël
Si pas d'personnel
Envoie-moi un des lutins
Un de ces quat'matins (Hein !)

Père Noël, Père Noël
C'est mon dernier courriel
Dorénavant j'm'en vais prier
Le saint des causes ...
(en pleurant) ... désespérées !

CACOUNA - NOËL 2022

OPÉRATION GUIGNOLÉE et AIDE AUX PERSONNES/FAMILLES

COMITÉ D'ENTRAIDE DES CHEVALIERS DE COLOMB

Actif à Cacouna depuis plusieurs décennies, le comité d'entraide des Chevaliers de Colomb a pour objectif de venir en aide aux personnes et familles dans le besoin, chez nous.

Au lieu de verser de l'argent ou des paniers de denrées, ce sont des coupons d'achats au Marché local Desbiens & Fils qui sont offerts, utilisables exclusivement pour de la nourriture.

LA GUIGNOLÉE

Les fonds utilisés sont les dons accumulés à l'occasion des GUIGNOLÉES annuelles. Comme il n'y aura pas de porte-à-porte, dû à la pandémie, toute personne désirant participer à ce partage communautaire et permettre aux personnes et familles cacounaises moins fortunées de connaître quelques bonnes tablées, vous pouvez déposer vos dons dans le contenant «GUIGNOLÉE» au comptoir du Marché Desbiens, d'ici au 21 décembre. Merci de participer généreusement à cette aventure de partage.



POUR S'INSCRIRE À CETTE AIDE

Les personnes ou familles désirant s'inscrire peuvent faire leur demande par lettre, en indiquant:

- le nom de la personne ou du/des parents,
- l'adresse civique,
- le no de téléphone,
- le nombre et l'âge des enfants au foyer.

Cette lettre doit être déposée dans la boîte à lettres du Bureau municipal de Cacouna, près de la porte du 415 rue St-Georges, et ce, d'ici au 19 décembre 2022.

Le Comité d'entraide des Chevaliers de Colomb

Conseil de FABRIQUE

Bonjour Cacounois et Cacounaises de naissance, d'adoption ou de cœur.

Est-ce que c'est la neige qui m'amène ? Peut-être l'Avent ? Quoiqu'il en soit, voici, après l'absence dans le dernier numéro, des nouvelles de votre fabrique favorite.

Tout d'abord, monsieur Rioux a terminé tous les travaux du clocher. Hourra !!! Entre la chambre des cloches, les rambardes des deux étages et des fuites d'eau, il aura travaillé 2 ans dans ce clocher. Félicitations et surtout un gros merci pour l'excellent travail. Nous sommes vraiment bénis d'avoir une personne telle que lui avec nous. En passant, le père Noël est passé à l'avance pour monsieur Rioux, car un donateur généreux nous a offert un tracteur à pelouse neuf !!

Puis Danielle Sirois et moi avons fini de photographier tous les monuments funéraires du cimetière : 700 photos de monuments et de plaquettes d'identification de concessionnaires sans monument. Il faut dire que cela n'indique pas le nombre de lots utilisés, car quelquefois un monument est utilisé pour 2-3 lots et d'autres fois 2-3 monuments occupent un même lot, surtout les lots de 9pi x 10' ou de 12pi x 10'. Nous avons environ 875 lots utilisés, 967 lots au total, 51 rangées. Pour les rangées, Lynda Ouellet a elle-même conçu, construit et installé 71 poteaux identifiant ces rangées. Pourquoi 71 poteaux demanderez-vous alors que nous n'avons que 51 rangées ? C'est que certaines rangées ont été identifiées aux 2 bouts pour une meilleure visibilité. Ce travail était essentiel, car tout le secteur est et ouest au sud du charnier était un vrai casse-tête.

Nous avons commencé l'aménagement paysager des espaces dans et autour du cimetière. Avez-vous vu les portes du charnier (peinturées rouge sang de bœuf comme les portes de l'église) ainsi que le logo du cimetière au-dessus de la porte ? Nous nous préparons doucement pour le 200e anniversaire de l'érection canonique de Cacouna en 2025.

Pendant ce temps-là, nous travaillons aussi en dedans en informatique. En effet, nous sommes à entrer sur une feuille Excel, toutes les informations des concessionnaires de lots, incluant : nom du concessionnaire original, la date du début de la concession, numérotation du lot, lots de plus de 100 ans (ce qui veut dire que le contrat de concession est légalement échu et que le lot revient à la fabrique et que si des descendants désirent y mettre leur urne, ils doivent soit racheter le lot ou en acheter un nouveau), la grandeur du lot, le successeur en titre (pas nécessairement celui/celle qui paie les frais d'entretien), les frais d'entretien du cimetière (et là, mauvaise surprise !!! peu de frais d'entretien payés) et finalement une colonne de commentaires nous permettant de différencier entre les 4 ou 5 Joseph, Jean-Baptiste ou Pierre avec le même nom de famille !!! Nous en sommes à la lettre D (Desjardins) et avons déjà trouvé 53 lots centenaires. Danielle Sirois, Lynda Ouellet et moi faisons allègrement et avec fascination ce travail de moine. Lorsque terminé, ce travail sera un outil indispensable pour notre secrétaire Manon. Ce travail demande de créer un nouveau dossier pour chacun des lots en cas d'inexistence, donc bien du papier, des recherches, et certaines journées, des maux de tête ...

Pour la cession : le contrat est à Rimouski. Détails à suivre.



AVIS :

- **Aucun columbarium privé n'est autorisé sur un lot** puisque la fabrique a maintenant son columbarium.
- **Trottoir en ciment** : Lorsque vous signez un contrat d'acquisition de lot, en plus du prix du lot et le montant

pour l'entretien du cimetière, il y a le prix « de la base ». En fait ce terme désigne le trottoir en ciment sur lequel votre monument funéraire et sa base seront déposés.

- **Revente de lot à la fabrique** : Vous pouvez maintenant revendre à la fabrique (contrat original de concession obligatoire ainsi qu'une résolution d'acceptation de la transaction par la fabrique) votre lot non utilisé afin d'acquérir une niche au columbarium.

- **INTERDICTION** : Il est INTERDIT d'aller vous-même installer une plaque d'identification de lot ou pouvant servir de monument funéraire sur le trottoir en ciment à la tête de votre lot. Cela a déjà créé des problèmes d'empiètement sur des lots voisins.

- **FLEURS/DÉCORATIONS** : veuillez SVP, venir récupérer les décorations, fleurs, que vous avez mises sur les monuments funéraires. Les grands vents d'automne les envoient à terre partout dans le cimetière. **RAPPEL** : rien ne doit bloquer ou risquer d'endommager le tracteur à gazon lors de son passage. Les petites pyramides de roches font partie de ces dangers.

INFORMATIONS :

- **Horaire des messes du dimanche à 10h :**

Décembre : dimanche le 4 puis pour Noël le 24 à 19h,

Janvier : dimanche le 8, Février : dimanche le 12,

Mars : dimanche le 19.

N'OUBLIEZ PAS que nous n'avons aucun contrôle sur la fréquence des messes (aux 5 semaines depuis quelques années), ni sur la disponibilité des prêtres célébrants). Donc il peut y avoir des changements imprévus. Comme, depuis quelques mois, nous indiquons sur notre répertoire téléphonique les horaires de messe, les changements seront aussi indiqués lorsqu'ils surviendront.

- **Assemblée des paroissiens** : celle-ci a eu lieu après la messe du 4 décembre. Nous avons 2 marguilliers sortants (Ginette Plourde et Gilles Ouellet) ayant tous deux terminé leurs deux mandats. Deux nouvelles personnes y ont été nommées : il s'agit de Danielle Sirois et Gilles Deschenes. Nous accueillons avec joie ces nouveaux membres de l'équipe.

- **Rappel de capitation** : si vous n'avez pas encore retourné votre feuille de capitation, ou payé l'entretien du cimetière, n'hésitez plus ! Notre bureau est ouvert le mardi entre 9h et 12h puis entre 13 et 17h.

- **Baptêmes** : juste un rappel pour vous informer que nous célébrons encore des baptêmes à Cacouna. Faute de bénévole, c'est Lynda Ouellet et moi qui nous chargeons de l'accueil.

Et nous voici arrivés à la fin de l'année 2022 !

Chacun des marguilliers de la Fabrique, Lynda, Yvonnie, Ginette, Gilles, Éric et moi-même désirons vous souhaiter de très belles Fêtes et une Année 2023 remplie d'amour, de joies quotidiennes, de belles amitiés, de paix intérieure malgré tout ce qui se passe dans le monde et surtout LA SANTÉ (bonne, meilleure ou qui se maintient) afin de profiter de la vie.

Chantal Beaulieu, Marguillière, pour la Fabrique

Cercle de FERMIERES



Chères Fermières,

Merci à toutes les membres qui se sont investies pour la réussite de notre Marché de Noël, ce fut une grande réussite pour l'année 2022.

Les dons de nos artisans nous ont permis de remettre plusieurs prix de présence. Les artisan(e)s sont tous de retour pour 2023.

La vente des billets nous a permis d'amasser un montant de \$727.25 pour la Fondation OLO, qui aide les mamans durant leur grossesse. Un immense merci à tous les généreux donateurs.

Nous remercions *Le Marché Desbiens & Fils* (Luc Hallé) qui a fourni les petits pains et les cups de beurre et de lait à notre service de cuisine gratuitement...

- **Nos réunions** se tiennent du deuxième mardi du mois de septembre jusqu'au mois de juin de chaque année.

- À noter que **les jasettes du lundi feront relâche du 21 décembre au 12 janvier**. il ne faut pas hésiter à faire connaître notre organisme afin de transmettre nos connaissances.

- N'hésitez pas à **inviter une amie, une sœur ou une voisine à assister à nos rencontres** afin de leur donner le goût de faire partie de notre belle aventure du Cercle Fermières de Cacouna. Soyons fières d'être fermières et de nos valeurs !



Votre CAL vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année !

Louiselle, Claudette, Andrée, Réna, Diane et Huguette



Amis des AÎNÉS

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

LUNDI de 13H00 à 15H30

À la Salle Paroissiale

**SHUFFLEBOARD,
PÉTANQUE ATOUT, ETC.**

MARDI de 13H00 à 15H30

Au Centre de Loisirs Place St-Georges

**BILLARD, JEUX DE SOCIÉTÉ,
SCRABBLE, RUMMY, CARTES, ETC.**

et

**Exercices VIE ACTIVE
de 13H00 à 14H00**

**Le tout accompagné de
CAFÉ, BISCUITS ET MUFFINS**

**Les activités prendront fin
le 20 décembre
pour la période des fêtes
et reprendront le 16 janvier 2023**

Danielle Gagné, responsable



Club de l'ÂGE D'OR

Le **Club de l'Âge d'Or** vous invite à venir danser tous les mercredis après-midis de 13h à 15h30 à la Salle Paroissiale.

Loisirs KAKOU

Surveillez la page Facebook de «Les loisirs Kakou» pour la date d'ouverture prochaine de la patinoire.



HORAIRE PATINOIRE CACOUNA

MERCREDI - JEUDI - VENDREDI DE 18H À 21H	SAMEDI - DIMANCHE DE 13H À 21H
PATINAGE: DE 18H À 19H30	PATINAGE: DE 13H À 15H
HOCKEY: DE 19H30 À 21H	HOCKEY: DE 15H À 17H
	PATINAGE: DE 17H À 19H
	HOCKEY: DE 19H À 21H



Municipalité
de Cacouna



BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-NELLIGAN

HORAIRE RÉGULIER

Lundi: 19h à 20h
Mercredi: 19h à 20h
Jeudi: 15h30 à 16h30
Samedi: 10h à 11h



HORAIRE À PARTIR DU 14 JANVIER

Lundi: 19h à 20h
Mercredi: 19h à 20h
Jeudi: 15h30 à 16h30 + 19h à 21h
Samedi: 10h à 11h + 13h à 16h

Congé des Fêtes - fermeture : Du 24 décembre au 3 janvier inclusivement.

NOUVEAU : LES SAMEDIS-CULTURE

Une surprise culturelle à chaque mois! Entrée gratuite.

SAMEDI 14 JANVIER À 14H : TOMMY PELLETIER

- Conférence et chansons

Activité pour les 11 à 111 ans

Tommy, notre animateur du Centre Jeunes, a vécu un « road trip » hors du commun. Pendant sept ans, lui et son sac à dos ont traversé neuf pays différents!

Venez l'entendre raconter son aventure : un récit coloré, ponctué de chansons de son cru.

SAMEDI 4 FÉVRIER 14H : HUGO LATULIPPE

- Moyen-métrage (43 minutes) et causerie avec le réalisateur

Pour approfondir l'œuvre de Saint-Exupéry

Projection de « Le Petit Prince : l'invisible essence » par Hugo Latulippe, réalisé pour Radio-Canada à l'occasion des 75 ans de la célèbre fable de Saint Exupéry ; suivie d'une causerie avec le cinéaste globe-trotter bien connu du grand public québécois depuis la Course destination monde, qui nous parlera de ses trente années de métiers à tourner dans une soixantaine de pays.

UNE NAISSANCE. UN LIVRE

Passez à la bibliothèque chercher la pochette-livres pour bébé gratuite et profitez-en pour abonner votre poupon. Il n'est jamais trop tôt pour découvrir le plaisir des livres!

VOTRE BIBLIO ENGAGÉE POUR LA DIVERSITÉ

Les personnes qui s'identifient comme non-binaires, queer ou d'un autre genre de la diversité peuvent désormais voir leur dossier d'abonnement refléter leur identité. En effet, dans la section du dossier d'abonné qui identifie le genre, en plus des traditionnels « homme » ou « femme », il est maintenant possible de cocher la mention « autre ». N'hésitez pas à en faire la demande!

LIVRES SUR DEMANDE

Membres de la bibliothèque : vous mourez d'envie de lire un livre en particulier, une nouveauté?

Ne soyez pas timides! Vous pouvez nous envoyer un courriel à biblio.cacouna@crsdp.net afin de nous faire vos demandes spéciales de livres et, dès que le livre sera reçu, nous vous téléphonerons. À noter qu'il peut y avoir un délai de quelques semaines avant de le recevoir.

EXPOSITION DE LIVRES THÉMATIQUES

À partir du 25 janvier, l'exposition « **Quand le livre fait son cinéma** » titillera le cinéphile en vous. À noter que la majorité des livres exposés peuvent être empruntés par les abonnés. Un complément parfait à la conférence d'Hugo Latulippe!

LIBBY - REVUES EN LIGNE

Libby est une ressource en ligne réunissant plus de 3 000 revues numériques, disponibles en une vingtaine de langues.

Pour y accéder, ayez en main votre numéro d'utilisateur et votre NIP. Rendez vous sur **le site internet du Réseau biblio Bas St-Laurent**

<https://www.reseaubibliobsl.qc.ca/>

à l'onglet Services offerts en ligne / lecture en ligne.

Vous avez oublié votre NIP? Pas de panique! Il s'agit des quatre derniers chiffres de votre numéro d'utilisateur.

ROTATION DE JANVIER

À chaque rotation, nous recevons plus de 200 nouveaux livres toutes catégories provenant d'autres bibliothèques. Attention! Ils ne sont là que pour deux mois seulement. Vous retrouverez leurs titres dans le cartable mauve sur la table prévue à cet effet.

14 Janvier 2023	TOMMY PELLETIER CONFÉRENCE ET CHANSONS NOUVEAU! SEPT ANS SANS DOMICILE FIXE, NEUF PAYS VISITÉS	Biblio Émile Nelligan
14 H		Gratuit



*Resp.: Geneviève Morin,
Consultez notre page Facebook pour plus d'informations.*

LA MAGIE DE L'HIVER

Ce temps de l'année est arrivé. Celui où les arbres sont couverts de foulards blancs. Où la nature se tait. Où le manteau blanc illumine les journées nuageuses.

Emmitouflés dans nos manteaux, nous pouvons profiter de ces beautés. Raquette, ski de fond, patin... plusieurs activités s'offrent à nous.

Les maisons se parent de lumières colorées qui enjolivent les nuits. On entendrait presque des chants de Noël comme dans les comédies romantiques.

La nature se tait. Les piailllements d'oiseaux sont remplacés par le son de nos pas dans la neige et l'entrechoquement des branches dans le vent. Près des mangeoires demeurent tout de même quelques mésanges qui ont décidé de se sédentariser.

La glace s'est installée dans la baie de Cacouna. On l'entend craquer quand la marée monte. Dans le silence de l'hiver, ce simple son paraît amplifié. C'est la magie de cette saison.



En forêt, pendant une tempête de neige, tout paraît féérique. Les branches et souches enneigées adoptent des figures surnaturelles.

Ici, on dirait une maison de lutin. Là, un dragon. Oh ! Là, une chèvre ! Au-delà du couvert des arbres, le vent fait tourbillonner les flocons.

À la maison, près de la cheminée, une tasse de chocolat chaud et un livre nous attendent.



Joyeuses Fêtes!

Desjardins
Caisse de Viger et Villaray

**Profitez de cette pause bien méritée
pour faire le plein d'énergie.**

**Et que votre année 2023 soit sereine
et remplie d'accomplissements,
tous plus inspirants les uns que les autres.**

***Meilleurs vœux à vous et
à tous ceux qui vous sont chers!***

LA NATURE NOUS PARLE.



Marcher, observer, écouter
ce que la forêt, le fleuve,
les grands espaces
ont à nous offrir,
à nous dire...

Joyeux temps des fêtes
et
Bonne Année 2023 !

Ginette Legendre, Métisse

LA CHRONIQUE «ÉCHOS DE LA NATURE» REVIENDRA DÈS FÉVRIER 2023.

LES RANDONNÉES DU PASSÉ
CACOUNA
HERITAGE WALK
BaladoDecouverte.com

GRATUIT Free

DISPONIBLE SUR Google play

Télécharger dans l'App Store

50 POINTS D'INTÉRÊT
50 points of Interest

LA PETITE RANDONNÉE THE SHORT TOUR

LA GRANDE RANDONNÉE THE EXTENDED TOUR

SUR LES TRACES DE NELLIGAN FOLLOWING IN THE STEPS OF NELLIGAN

LE CACOUNA MARITIME MARITIME CACOUNA

EXPLOREZ NOS CIRCUITS EN LIGNE

Accédez «BaladoDecouverte.com»

Inscrivez «Cacouna»

TÉLÉPHONES & TABLETTES

1. TÉLÉCHARGER L'APP BALADO DÉCOUVERTE (DANS LE STORE DU TÉL)

2. APPUYER SUR LA BOUSSOLE LORSQUE VOUS OUVREZ L'APP

COMPAGNIE DE DÉVELOPPEMENT DE CACOUNA
415 RUE DE L'ÉGLISE CACOUNA, G0L0G0
corp@cacouna.dev@gmail.com

par Yvan Roy

La Langue

MAGIQUE

73

EXPRESSIONS DU QUÉBEC... et d'ailleurs

Voici une série d'expressions courantes au Québec recueillies et expliquées par un collaborateur et ancien résident de Cacouna, Louis-Philippe Pelletier, pour faciliter les échanges entre générations ou anciens et nouveaux Québécois.

... suite du no 72 (Octobre)

257 - Vivre de l'air du temps = Subsister sans encourir la moindre dépense. (*Nul ne peut vivre de l'air du temps !*).

258 - Ce n'est pas la mer à boire = C'est un projet réaliste, pas si difficile que ça à réaliser.

259 - Mets-en ! = Tu as parfaitement raison et tu n'exagères pas en disant ce que tu dis.

260 - Prendre les jambes à son cou = Courir aussi vite qu'on peut (*un peu comme 161*).

261 - Ça me chicotte = Ça me préoccupe, ça me laisse songeur.

262 - Clairer = Congédier, mettre à pied (*voir aussi no 223*). N.R.

263 - Prendre le clos = Faire une sortie de route.

264 - J't'en passe un papier ! = Crois-moi ! C'est vrai, je t'assure.

265 - Se retrouver le bec à l'eau = Être démuni, désorganisé, subir un échec important.

266 - Prendre une fouille, ou une débarque = Tomber, trébucher, faire une chute – avec conséquences pouvant être graves.

267 - Prendre les nerfs = S'énervé, s'emporter, perdre contrôle sur soi-même.

268 - Avoir les baguettes en l'air = S'agiter les bras (souvent dans un moment d'énervement).

269 - Se paqueter la fraise = Boire des boissons alcoolisées de façon excessive (*Voir aussi les numéros 150 et 247*) N.R.

À L'AUBE DES ANNÉES 60 ...

LES COMMISSIONS SCOLAIRES RÉGIONALES

Dans sa politique de restructuration de l'enseignement, le M.E.Q prévoit que les C.S. locales seraient regroupées pour former des commissions scolaires régionales (C.S.R.). Cette régionalisation a pour objectif d'offrir des services plus adéquats aux élèves et leur permettre de compléter leurs études secondaires et leur offrir des options de formation selon leurs goûts et aptitudes, sans avoir à s'éloigner de leur milieu.

Le M.E.Q. a élaboré une carte qui établit le territoire de ses super C.S.R. On en compte 55 francophones. D'après ce plan, une partie des C.S. du comté de Lotbinière, dont Sainte-Croix, est rattachée à Victoriaville et une autre partie, à Lévis. Sainte-Croix se mobilise avec les autres C.S. concernées et, ensemble, preuve à l'appui, démontrent qu'il n'y a pas de routes convenables qui relient les paroisses de Lotbinière-Nord à Victoriaville et que les relations d'affaires de ces paroisses se font à Sainte-Foy plutôt qu'à Lévis. Les fonctionnaires du M.E.Q. réalisent qu'ils ont exécuté leurs plans dans les bureaux, sans aller sur le terrain et sans consulter les principaux intéressés. Le tout est révisé et un nouveau regroupement satisfait les C.S. concernées.



Sainte-Croix-de-Lotbinière. Photo aérienne, sur le site de la Municipalité

La 55^e et dernière C.S.R. a maintenant ses limites territoriales. On doit lui trouver un nom. Un samedi, je reçois un appel téléphonique d'un directeur du M.E.Q. qui me demande si le nom de Tilly me convient. J'acquiesce puisqu'une partie de son territoire comprend l'ancienne seigneurie Noël-de-Tilly. Ça y est. Le territoire de la 55^e C.S.R. est établi et elle porte un nom. Il faut élire les commissaires. À l'assemblée de fondation, on propose ma candidature pour représenter 7 commissions scolaires locales. Le scrutin m'est favorable. Je suis commissaire à la C.S.R. de Tilly et nommé secrétaire par intérim.

La C.S.R. de Tilly peut alors s'administrer et fixer les endroits pour établir les centres de formation ou écoles polyvalentes. Un comité de planification est formé pour déterminer les besoins du milieu et recommander les lieux d'implantation des écoles polyvalentes. Je m'abstiens d'être membre de ce comité. Je préfère désigner des personnes influentes qui favorisent Ste-Croix et conserver ma liberté et ma neutralité.

Plusieurs municipalités désirent être choisies. C'est un apport sur le plan économique. Le président du comité préconise un seul centre de formation pour le comté de Lotbinière et qui serait situé à Laurier-Station, banlieue où demeure le député. La besogne est ardue.

Que de mémoires ont été soumis au comité de planification. Des démarches sont entreprises auprès des C.S. et organismes susceptibles de favoriser Sainte-Croix. Le rapport du comité est déposé. Il recommande deux centres de formation pour Lotbinière. Un est situé à Sainte-Croix et un deuxième à Saint-Agapit. Sainte-Croix aura son école polyvalente désignée sous le nom du poète Pamphile Lemay.

Maintenant que la commission scolaire régionale (C.S.R. de Tilly) est reconnue officiellement, il faut procéder à sa mise en marche. Un directeur général est engagé ainsi qu'un secrétaire-trésorier, de même que le personnel de soutien qui mettront à exécution les décisions des commissaires.

Des terrains seront achetés et on verra à la construction des écoles qui répondront aux besoins de l'enseignement et au bien-être des élèves. Des architectes et ingénieurs élaboreront des plans et devis dont l'exécution sera réalisée par des entrepreneurs. Des édifices fonctionnels contribueront à favoriser l'acquisition des connaissances.

Il ne faut pas oublier l'harmonisation des taxes foncières des différentes localités, car chacune a sa méthode d'évaluation. Pour réaliser cette opération, une firme spécialisée est engagée.

À suivre...

Pour souligner le retour de la saison hivernale, nous avons pensé vous proposer encore une fois une chronique sous forme de petit test. Comme le titre l'indique, nous allons survoler des sujets reliés à l'hiver qui, nous l'espérons, pourront vous intéresser. Vous pouvez tester vos connaissances en répondant vrai ou faux aux énoncés suivants ou tout simplement lire pour le plaisir...

Les pneus d'hiver sont obligatoires à partir du 15 décembre pour tous les automobilistes.

FAUX. Depuis 2019, les pneus d'hiver sont obligatoires dès le 1^{er} décembre. Cependant, nous vous suggérons de ne pas attendre cette date. À cette période de l'année, obtenir un rendez-vous au garage peut être long et difficile. Malheureusement, nous ne croyons pas que cette difficulté puisse être considérée une défense à cette infraction.

Votre clôture est brisée à cause de la déneigeuse de la ville. Elle est responsable des dégâts et doit vous indemniser.

VRAI. Si les employés municipaux commettent une faute lors des opérations de déneigement, la ville devra vous indemniser pour les dommages que vous subissez. Attention! Vous devez transmettre très rapidement un avis écrit à votre municipalité pour ne pas perdre le droit à l'indemnisation de vos dommages matériels. Les délais sont de 15 jours pour plusieurs villes et habituellement de 60 jours pour les autres municipalités.

Vous faites une chute sur un trottoir glissant mal déneigé ou mal déglacé. La municipalité doit vous indemniser pour vos blessures.

FAUX. Les conditions climatiques parfois difficiles en hiver ne permettent pas de garantir des trottoirs déglacés en permanence. Vous devrez prouver que la municipalité a commis une

PETIT QUIZ JURIDIQUE D'HIVER

Par M^e Martin Vaillancourt, avocat
au sein du cabinet MICHAUD VAILLANCOURT AVOCATS

MV
AVOCATS

négligence ou une faute dans son plan d'épandage pour qu'elle doive vous indemniser en cas de chute sur un trottoir glacé.

Au Québec, on peut installer un abri d'auto dès le 15 octobre.

FAUX. Les dates varient selon l'endroit où vous habitez. Renseignez-vous auprès de votre municipalité. Également, vous devriez vérifier quelles autres règles s'appliquent en matière d'abri temporaire hivernal dans votre municipalité. Elles peuvent par exemple concerner les dimensions de l'abri, la nécessité d'obtenir un permis ou l'interdiction d'installer un abri temporaire.

Rouler avec de la neige sur le toit de sa voiture est illégal.

VRAI. En plus de ne pas être sécuritaire, selon le Code de la sécurité routière, vous devez déneiger et déglacer votre voiture avant de circuler sur la voie publique. Vous pouvez même avoir une amende si votre voiture est mal déneigée. L'obligation vise autant la neige et la glace sur votre plaque d'immatriculation, votre parebrise et vos vitres que celle sur votre capot et votre toit.

Votre propriétaire paye le chauffage. Il doit commencer à chauffer votre logement le 1^{er} octobre.

FAUX. Dans les cas où c'est le propriétaire qui contrôle la température du logement, il doit veiller à ce que la température soit adéquate dans le logement pendant toute la durée du bail, peu importe la saison.

Aucune disposition dans la loi ou dans les règlements ne prévoit un moment précis où un propriétaire doit commencer à chauffer un logement. C'est la loi du gros bon sens qui s'applique puisqu'il peut faire froid au mois de septembre et chaud au mois de mars. Ainsi, un propriétaire ne pourrait pas

inclure une clause dans le bail qui prévoirait une date où le chauffage est censé être mis en marche pour refuser de chauffer un logement.

Même si la loi ne prévoit pas de degré minimal de température à l'intérieur d'un logement, le Tribunal administratif du logement a déjà reconnu que la température doit rester en haut d'un certain seuil (environ 21 degrés Celsius) dans des conditions climatiques normales.

**Nous profitons
de l'occasion
pour vous
souhaiter de
Joyeuses Fêtes
et une très belle
année 2023.**

POUR REJOINDRE LES AUTEURS

mvaillancourt@mvavocats.com

Tél: 581 801-0198
646, rue Lafontaine, bur. 200
Rivière-du-Loup

CONSULTATION PUBLIQUE

Programme décennal de dragage d'entretien au port de Gros-Cacouna

La Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie réalise actuellement une étude d'impact sur l'environnement afin d'évaluer les impacts et les mesures d'atténuation possibles des travaux de dragage d'entretien au port de Gros-Cacouna.

Nous souhaitons poursuivre la démarche de participation publique afin de venir enrichir cette étude.

En effet, nous souhaitons mieux comprendre et connaître les attentes, besoins, préoccupations potentielles et suggestions de la population avant d'aller plus loin dans le développement de ce projet.

Découvrez-en plus sur le projet et donnez votre opinion, vos commentaires et suggestions lors de cette activité de consultation publique en présentiel.

Société portuaire
du Bas-Saint-Laurent
et de la Gaspésie

Québec



INFORMATIONS DE L'ACTIVITÉ

Mardi 17 janvier
à compter de 19 h

Salle GRD au Centre de Loisirs

Place St-Georges
470, rue Beaulieu
à Cacouna

**Activité remise en cas de mauvais temps. Suivez la page Facebook de la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.*

FRAUDE TYPE «GRANDS-PARENTS» au BSL - APPEL À LA VIGILANCE

(28-11-2022) La Sûreté du Québec rappelle l'importance d'être vigilant pour éviter d'être victime de fraude.

Depuis ce matin, plusieurs postes de la Sûreté du Québec au Bas St-Laurent traitent de nombreux signalements concernant des tentatives de fraude auprès de personnes aînées. Les personnes ciblées ont été appelées par téléphone en mentionnant qu'un de leur proche, souvent un petit-fils, était détenu et avait besoin de quelques milliers de dollars pour être libéré, ou encore une situation où le petit-fils se trouve dans un hôpital à l'extérieur du pays et doit payer immédiatement certains soins médicaux.

Lors de la conversation téléphonique, la mise en scène des fraudeurs implique parfois une personne qui se fait passer pour un policier ou un avocat. Les fraudeurs ont recours à des stratagèmes variés pour arriver à leurs fins et soustraire de l'argent à leurs victimes. Lorsqu'ils utilisent ces arnaques, les fraudeurs profitent de la vulnérabilité de certaines personnes âgées pour leur mettre de la pression.

C'est pourquoi **il faut s'assurer de toujours faire les vérifications nécessaires avant de faire confiance à quiconque.**

- **Ne remettez jamais d'argent à un inconnu ou à une personne dont vous n'avez pas vérifié l'identité.**
- **Si un individu prétend agir au nom d'un organisme, communiquez directement avec l'organisme.**
- **Ne divulguez jamais de renseignements personnels à un individu qui ne peut prouver sa légitimité.**
- **Lorsque quelqu'un se montre trop insistant ou même insolent (par exemple : il exige votre réponse sur le champ), ne lui faites pas confiance.**
- **Appelez les parents, un autre membre de la famille ou des amis de la personne afin de vérifier la validité de l'histoire qui vous a été présentée.**

La Sûreté du Québec invite les citoyens à consulter la section Conseils de son site Web au www.sq.gouv.qc.ca afin d'en apprendre davantage sur la fraude ou consulter le site web du Centre antifraude du Canada au www.centreantifraude.ca



Dave Ouellet, sergent

Coordonnateur des relations communautaires
Poste de la MRC de Rivière-du-Loup, Sûreté du Québec
Bureau 418 862-6303, poste 209
www.sq.gouv.qc.ca

Dimanche après-midi, le 25 décembre, dans la cuisine de la tante Marie Beaulieu. Dehors une fine neige tombe, lentement, mais il n'y a pas de tempête annoncée. Toute la famille est réunie et l'oncle Ti-Joe, le conteur officiel, commence ...

Ben aujourd'hui, j'en ai une bonne à vous conter. Quoi de mieux qu'une p'tite histoire, en cet après-midi de Noël, pour égayer la compagnie et même en déniaiser quelques-uns ? C'est mon grand-père Pitou qui me l'a racontée cette nuit. Voici ce qu'il m'a dit :

« Cette nuit-là, je me suis réveillé au son des cloches de la messe de Minuit. Mon vieux cœur s'est réjoui d'entendre, à nouveau, cette musique qui sonne comme un appel. Ma femme à mes côtés s'éveille aussi, et un grand sourire illumine son visage.

« — On va enfin revoir les enfants et les voisins et avoir des nouvelles de tous ! Ça fait trop longtemps qu'on s'est vus.

« Puis, les Plamondon viennent se joindre à nous. Nos voisins d'en face, presque de la famille. Cécile, la mère, commence à détailler les dernières nouvelles : mariages, décès, naissances, études, travaux, déménagements, réussites, tout y passe sauf les échecs, divorces et séparations, car noblesse oblige ! Elle a toujours eu la parole en bouche la Cécile ! Le fait que presque tout ce beau monde a enfin pu se réunir lui fait plaisir sans bon sens.

« Arrivent ensuite les Filion, du bout de l'allée. Eux, c'est vraiment de la famille, apparentée du côté de ta mère. Les nouvelles ont été assez courtes, car il n'y a pas beaucoup d'enfants ni de petits-enfants. Mais on a eu droit, À NOUVEAU, aux exploits lointains du frère de la grand-mère, missionnaire en Afrique de son vivant et puis résident de par son enterrement !

« Ah, voici les Thériault, nos voisins d'en arrière. Là on va rire ! Le Père Thomas est un vrai boute-en-train et peut faire rire toute une nuit. Pendant qu'il se déchaîne (il a deux ans à reprendre), la Mère Éloïse et ma femme échangent des nouvelles sur leurs oncles, tantes, frères, sœurs, nièces et neveux communs... On peut voir dans leurs yeux le plaisir qu'elles ont à se revoir et à relater les différents événements survenus au cours des deux dernières années.

« On se salue à gauche et à droite, mais c'est le silence radio à l'autre bout de l'allée. Pas un mot des Savard. On se demande ce qui se passe. C'est Ti-Joseph, un de leurs parents de la fesse gauche, qui nous raconte comment, il y a un an et demi, leur fils accompagné de sa femme et de leurs deux enfants sont décédés, le soir de Noël, dans un accident de voiture. Ils n'ont plus personne pour se souvenir... Quelle tristesse !

« Enfin les Roy arrivent un peu essoufflés. Ils viennent d'un des villages des Saints-en-Arrière, et viennent voir les parents et amis. Leurs deux enfants et huit petits-enfants demeurent ici. Alors ils se sont déplacés. Ils ont l'air très heureux de revoir tout leur monde. Après avoir salué tout un chacun et échangé les dernières nouvelles, ils se tournent vers moi et me demandent ce qui s'est passé ? Ils ne comprennent pas pourquoi ils semblent être restés longtemps sans voir personne et me demandent si je peux expliquer. »

De retour dans la cuisine de la tante Marie.

La tante Marie fronce les sourcils et dit : « T'as toujours exagéré la vérité, Ti-Joe, on sait tous que le grand-père est mort depuis au moins 50 ans !!!!

Ti-Joe répond alors avec un petit air narquois : « — J'ai jamais dit le contraire Marie. Mais n'empêche que cette nuit, pendant que je faisais une petite promenade dehors pour faire passer ton excellent réveillon de cipaille, pâté à viande, et bûche de Noël, mes pas, ainsi qu'un brin de nostalgie en pensant à mon grand-père favori Pépère Pitou, m'ont amené au cimetière. Et, rendu sur place, c'est la curiosité de voir d'étranges reflets lumineux, qui semblaient danser entre les rangées de lots du cimetière, qui m'a finalement amené au lot du grand-père. Il était là, en contour et en lumière, et semblait m'attendre.

« Et qu'est-ce qu'il a donné comme explications le grand-père ? demanda alors la tante Marie, tout de même curieuse.

« Les souvenirs, l'amour, c'est comme des fils de lumière, comme un pont lumineux entre les cœurs de ceux qui s'aiment. Et cette énergie d'amour est amplifiée la nuit de Noël, le voile entre le visible et l'invisible devenant très ténu. Ces rassemblements de famille, les souvenirs, les histoires des Noëls anciens, se racontent en riant les bons et mauvais coups, les menteries, mensonges et histoires à dormir debout : tout cela nous tire momentanément, nous les disparus, de notre sommeil éternel. Avec l'absence de ces rassemblements de Noël, due à une sorte de bibitte que plein de gens attrapaient, tous les cœurs, d'un côté comme de l'autre, se sont endormis, se sont mis en veille, en état d'hibernation, avec l'espoir que l'année prochaine, peut-être, ils allaient pouvoir se réveiller et FÊTER, AIMER ET SE SOUVENIR à nouveau... » Voici donc le pourquoi de notre éclipse des deux dernières années, avait-il conclu à ses compagnons de fortune.

« Et voilà, dit Ti-Joe, tout ce que m'a raconté le grand-père Pitou, la nuit dernière, aussi vrai que je suis là ! Si vous ne me croyez pas, vous n'avez qu'à aller vous-mêmes faire un tour au cimetière durant la nuit de Noël, là où vos ancêtres sont enterrés et, après, on verra si vous chanterez toujours la même chanson ! »

Minuit, 25 décembre, cimetière : champ de neige percé de monuments funéraires comme des sentinelles au garde-à-vous. Deux lampadaires éclairent la belle neige qui tombe et permettent d'apercevoir des reflets lumineux dansant entre les rangées d'épithaphes





PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA

AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,
Directeur général et greffier-trésorier de la susdite Municipalité, que :

Le Conseil de la Municipalité de Cacouna tiendra une **séance extraordinaire** **lundi, le 19 décembre 2022, à 19h30**, au cours de laquelle auront lieu le dépôt et l'adoption des prévisions budgétaires de l'année 2023 ainsi que du programme triennal d'immobilisations.

La séance se tiendra à la Salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des séances de ce Conseil. Lors de celle-ci, il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture de l'avis public de convocation;
4. Dépôt et présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2023 ainsi que du programme triennal d'immobilisations;
5. Période de questions;
6. Adoption du budget;
7. Adoption du programme triennal des immobilisations;
8. Avis de motion et dépôt du projet de règlement de taxation et de tarifications;
9. Levée de l'assemblée.

DONNÉ à Cacouna, ce sixième (6^e) jour de décembre 2022.


M^e Félix Bérubé, notaire
Directeur général &
greffier-trésorier

415, rue Saint-Georges, Cacouna (Québec) G0L 1G0
Téléphone : 418 867-1781 - Télécopieur : 418 867-5677
Courriel : municipalite@cacouna.ca



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA

AVIS PUBLIC

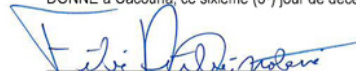
AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,
Directeur général et greffier-trésorier de la susdite Municipalité, que :

Les séances ordinaires de l'année 2023 du Conseil municipal de la Municipalité de Cacouna se tiendront conformément au calendrier apparaissant ci-dessous et adopté par les membres du Conseil lors de la séance régulière s'étant tenue, le 5 décembre 2022, à 19h30, à la Salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu habituel des séances de ce Conseil.

Voici le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2023 :

Le lundi 16 janvier 2023
Le lundi 6 février 2023
Le lundi 6 mars 2023
Le lundi 3 avril 2023
Le lundi 8 mai 2023
Le lundi 5 juin 2023
Le mardi 4 juillet 2023
Le lundi 7 août 2023
Le lundi 11 septembre 2023
Le lundi 2 octobre 2023
Le lundi 6 novembre 2023
Le lundi 4 décembre 2023

DONNÉ à Cacouna, ce sixième (6^e) jour de décembre 2022.


M^e Félix Bérubé, notaire
Directeur général & greffier-trésorier

415, rue Saint-Georges, Cacouna (Québec) G0L 1G0
Téléphone : 418 867-1781 - Télécopieur : 418 867-5677
Courriel : municipalite@cacouna.ca



L'ÉCOCENTRE DE RIVIÈRE-DU-LOUP DÉMÉNAGE!

Fermeture du 12 au 27 novembre

RÉOUVERTURE LE 28 NOVEMBRE

NOUVELLE ADRESSE
**35 rue Henry-
Percival-Montsarrat**

NOUVEAUX HORAIRES
**Lundi et samedi
de 8 h à 15 h**

N'oubliez pas de trier vos matières
avant d'arriver à l'écocentre.



Joins le comité



Sentiers à Cacouna

Tu aimerais participer à la
réflexion en matière de
sentiers pédestres, raquettes
ou ski de fond à Cacouna

Contacte Julie Couvrette, agente de développement social
avant le 15 janvier 2023
jcouvrette@mrcrdl.quebec ou au 418 867-2485 poste 252



Mot de la mairesse



Chères Cacounaises et Cacounois,

L'année 2022 fut une année vraiment occupée pour Cacouna; *ça bouge dans notre belle municipalité et ça continuera de bouger, foi de Mairesse !* De beaux projets ont été réalisés alors que d'autres le seront durant la prochaine année.

Que l'on pense ...

- À l'octroi de notre futur CPE, ainsi que la confirmation d'un CPE temporaire qui s'installera en début de la nouvelle année dans notre Centre des loisirs (salles GRD et Meunerie), le temps que notre installation permanente soit construite et opérationnelle;
- Aux installations récréatives érigées dans le **Parc de l'Héritière**, un merveilleux projet d'équipe, piloté par le Comité Amis des Ainé(e)s;
- À la plateforme numérique **Anekdoté**, que vous pouvez maintenant télécharger gratuitement et sur laquelle Cacouna possède un total de 51 anecdotes, dont une qui sera racontée éventuellement par Fred Pellerin; cette dernière restant à finaliser. Là encore, un beau projet d'équipe que j'ai piloté avec la très grande et précieuse collaboration de Lynda Dionne et Georges Pelletier, auteurs de chacune de ces anecdotes, et celle d'Yvan Roy, éditeur de l'EPIK, notre journal local. Par ailleurs, l'entreprise fera un lancement officiel de sa plateforme numérique avant la prochaine saison touristique; la date étant à confirmer.
- À notre Club de golf qui a célébré son 125^e anniversaire de fondation;
- Aux activités culturelles : **Le Festuaire et Deux Nations, Une Fête.**

L'ANNÉE 2023 APPORTERA ÉGALEMENT SON LOT DE PROJETS.

- La municipalité deviendra propriétaire de l'église ainsi que de ses espaces de stationnement. Nous avons deux projets sur la table à dessin concernant ce joyau situé au cœur de notre municipalité, soit: l'ouverture éventuelle d'une *Exposition d'arts populaires*, comprenant une aire pour aquarelles et peintures, un bureau touristique et une boutique souvenir, ainsi que la valorisation du stationnement, qui sera transformé en un magnifique parc municipal; 52 cases de stationnement seront conservées sur les côtés de l'église ainsi que sur les deux côtés du futur parc. Des croquis vous seront présentés pour ces deux projets au cours des prochains mois; les travaux n'étant prévus qu'à la fin de l'été 2023.
- Nous accueillerons un nouveau membre au sein de notre famille : notre nouveau **Coordonnateur des Loisirs, Jean-Valmond Berger**, qui se joindra à l'équipe dès le retour du Congrès des Fêtes.

- Les membres de la Corporation de développement de Cacouna travaillent activement sur un programme d'accueil pour les nouveaux arrivants, en étroite collaboration avec la municipalité. Nous sommes très conscients que nous avons quelques années de retard, principalement dû à la Covid. Toutefois, nous profiterons de 2023 pour se remettre à jour et poursuivre cet excellent programme d'accueil qui est en préparation. Je vous laisse le soin de lire l'article de la Corporation à ce sujet, qui traite en particulier de ses réalisations au cours de l'année 2022.

- En tout début d'année, nous commencerons à plancher sur les **Fêtes du 200^{ième} qui auront lieu en 2025**. Un comité sera formé et nous vous tiendrons informés des avancements. D'ailleurs, notre Corporation de développement travaille actuellement sur un projet de mise à niveau des panneaux historiques se retrouvant au Parc Fontaine-Claire, lesquels seront inaugurés à l'occasion des Fêtes du 200^e.

- La dernière fin de semaine du mois de janvier, nous serons en plein Carnaval. Une belle programmation vous sera offerte.

- Il y aura de la nouveauté également du côté de la Bibliothèque; conférences, animations; surveillez le mot de Geneviève que je salue d'ailleurs, de même que toute son équipe de bénévoles.

- Samedi, le 13 mai prochain, aura lieu la 2^e édition de la **Foire printanière**; la Corporation de développement ainsi que la municipalité sommes déjà à vous organiser une très belle journée!

- Samedi, le 15 juillet prochain; 2^e édition de notre **Festuaire**. Les membres du Comité organisateur planchent déjà sur la 2^{ième} édition qui saura très certainement vous divertir tout en vous faisant découvrir différentes formes d'art.

- Nous sommes également à finaliser une offre culturelle avec **Éric Gagné, Le Rockconteur**, un artiste, auteur compositeur et interprète, natif de Cacouna. **Éric occupera la Salle paroissiale les samedis soirs, 8, 22 et 29 juillet de même que le samedi 5 août prochains.** Surveillez la publicité!

Comme vous pouvez le lire, ça bouge effectivement beaucoup dans notre patelin! Tout ça, dans le but de socialiser, vous faire bouger et faire en sorte que Cacouna soit un endroit où il fait bon vivre; d'ailleurs, votre Conseil municipal poursuivra son travail pour améliorer la qualité de vie de tous nos citoyennes et citoyens. Je pense que nous pouvons déjà voir l'année qui s'en vient avec beaucoup d'enthousiasme. *Merci à tous nos partenaires que ce soit les membres de la Corporation de développement de Cacouna, ainsi que tous les comités et toutes les organisations de la municipalité qui participent à la vitalité de notre vie citoyenne.*

Suite page suivante...



Suite ...

Merci également à notre Directeur général et à l'ensemble de nos employés et des conseillères et conseillers municipaux pour leur apport significatif dans notre milieu de vie. Je m'en voudrais également d'oublier l'apport des Agents de développement de la MRC, qui nous accompagnent dans l'élaboration et la mise en place de nos projets; Gérald, Julie Virginie et Mathieu, un gros merci. Notre municipalité se porte très bien et nous pouvons en être très fiers. La contribution de tous, y compris la vôtre, chères citoyennes et chers citoyens, est essentielle et bénéfique pour le bien-être de toute notre communauté.

Pour conclure, je tiens à vous offrir mes meilleurs vœux pour un très beau Temps des Fêtes. Cette période de festivités et de rassemblement est l'occasion de prendre du temps pour vous amuser, vous reposer et partager de beaux moments avec celles et ceux que vous aimez. Profitez-en pour bouger et prendre l'air en allant faire un tour, notamment, au Parc Kiskotuk; un vrai p'tit paradis dans notre localité!



Joyeuses Fêtes empreintes de bonheur et de douceur et mes meilleurs vœux de paix, de prospérité, de sérénité et surtout de santé en cette Nouvelle Année qui s'en vient à grands pas.

Aussi, pour tous nos concitoyens
de la Première Nation Wolastoqiyik Wahi-sipekuk :
Woli Nipayimiyani! Woli Pilikoton!



Suzanne



.....

Un mot des conseillères, conseillers et D.G.

Je désire prendre le temps de vous souhaiter ainsi qu'à votre famille, un merveilleux temps des fêtes. Puissiez-vous vivre de précieux moments avec ceux que vous aimez.

Que l'année 2023 vous apporte santé et succès.

Danielle Bélanger

Que la magie de cette période lumineuse vous fasse retrouver votre coeur d'enfant.

Passez de merveilleux moments avec votre famille et vos amis, mais surtout, soyez prudents.

Francine Côté

Le Temps des Fêtes est une occasion de nous rapprocher des personnes qui nous sont chères et avec qui nous partageons des valeurs, des affinités ou des amitiés. Je désire prendre le temps de vous souhaiter, ainsi qu'à votre famille, un merveilleux Temps des Fêtes.

Que l'année 2023 vous apporte prospérité, santé et succès et qu'elle soit synonyme de grandes réalisations. Joyeuses Fêtes.

Johanne Pelletier

En cette fin d'année 2022, à l'approche des Fêtes, je vous souhaite santé, bonheur et paix, accompagné de vos proches.

Rémi Beaulieu

L'une des joies de cette saison est l'occasion de mettre de côté la routine et les habitudes de chaque jour; ainsi, je vous souhaite une heureuse période des Fêtes et une Bonne et Nouvelle Année.

Ghislain Mailloux

Il n'y a pas de moment mieux choisi pour vous dire merci de permettre à notre village d'être aussi beau et dynamique!

Je vous souhaite de joyeuses Fêtes et une nouvelle année de santé et de prospérité.

Louis-René Perreault

Je tiens à offrir mes meilleurs vœux à l'ensemble des citoyennes et citoyens de notre merveilleuse Municipalité. Que cette période vous apporte des moments inoubliables en famille et qu'elle vous permette de « rattraper le temps perdu » de nos deux dernières années plutôt difficiles.

Je vous souhaite tout le bonheur du monde et surtout de la santé à volonté! Au plaisir de continuer à vous côtoyer pendant de nombreuses années et une superbe année 2023 à vous tous!

Félix Bérubé

Directeur général & greffier-trésorier



Bienvenue à trois nouveaux employés !

Nous sommes ravis de vous annoncer l'arrivée en poste de trois nouveaux employés dans le secteur des loisirs et de la culture. Il s'agit de Madame Geneviève Morin, coordonnatrice au développement culturel et responsable de la bibliothèque, de Monsieur Jean-Valmont Berger qui agira à titre de coordonnateur des loisirs au sein de notre équipe dès le retour du congé des Fêtes et de Monsieur Stéphane Bouchard qui s'occupera de notre patinoire, aussitôt que la température sera favorable aux opérations de glaçage.

Mme Geneviève Morin, a débuté ses fonctions officielles de coordonnatrice à la culture, le 6 septembre dernier. Durant l'été 2019 et celui de 2022, elle a agi comme guide touristique pour les visites de l'Église, où près de six cents touristes ont pu bénéficier de ses nombreuses connaissances sur l'histoire et le patrimoine bâti de notre Municipalité. Sa formation universitaire en littérature ainsi que son expérience dans le domaine culturel, nous assurera un Festuaire haut en couleur pour l'été 2023 !



Mme Geneviève Morin

M. Jean-Valmont
Berger



M. Berger est un passionné de loisirs et de sports, principalement le soccer qui occupe une grande partie de sa vie. Joueur très actif depuis son plus jeune âge, il est devenu entraîneur de plusieurs équipes au sein de ligues comme Le Mondial, Les Sphynxs et Le Hargens. Il a donc développé une facilité d'approche auprès des jeunes et des adolescents de tous les milieux. Parallèlement à sa passion pour le soccer, il s'est familiarisé avec le travail d'équipe au restaurant McDonald's où il a gravi les échelons en devenant formateur et gérant de quart. Il terminera, à la fin de décembre, ses études en Technique de gestion et d'intervention en loisir au Cégep de Rivière-du-Loup. Dans ce programme, il a développé un grand intérêt et un talent pour l'évènementiel et l'organisation de festivités de tous genres. Il a très hâte de rencontrer et de collaborer avec tous les bénévoles des différents comités et organismes communautaires de notre belle Municipalité.



M. Stéphane Bouchard

M. Bouchard est originaire de Pohénégamook et a œuvré principalement dans le domaine des forêts comme reboiseur et débroussaillier. Le travail physique ne lui fait donc pas peur ! Grâce à son expertise, il est devenu chef d'équipe sur différents chantiers forestiers, entre autres, avec le Groupement Forestier de Kamouraska. Son intérêt pour la préservation de l'environnement l'a amené à travailler pour le Ministère des forêts, de la faune et des parcs, où il s'est découvert une véritable passion pour la flore comestible et médicinale. Désirant en apprendre davantage sur le sujet, il a poursuivi des études en mycologie. Aujourd'hui, il possède sa propre entreprise : *Les produits boréaux du Bas-St-Laurent*. Comme il est question d'une entreprise saisonnière, il a donc du temps libre pour travailler avec nous cet hiver comme préposé à la patinoire!

Nous leurs souhaitons donc à tous les trois, la bienvenue au sein de la Municipalité de Cacouna et la meilleure intégration possible avec les différents acteurs du milieu!



Horaire du Bureau municipal pour le congé des Fêtes

Prendre note que le Bureau municipal et le garage seront fermés pour la période des Fêtes du jeudi 22 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023 inclusivement. En cas d'urgence **UNIQUEMENT** (bris d'aqueduc ou refoulement d'égout), vous pouvez rejoindre un responsable de la municipalité au (418) 894-2602. Tous les employés et la direction de la Municipalité vous souhaitent un très heureux temps des Fêtes et une année 2023 à la hauteur de vos rêves !

Horaire de la patinoire durant le congé des Fêtes

Jeudi le 22 décembre : 18h à 21h	Jeudi le 29 décembre : de 13h à 21h
Vendredi le 23 décembre : de 18h à 21h	Vendredi le 30 décembre : de 13h à 17h
Samedi le 24 décembre : de 13h à 17h	Samedi le 31 décembre : de 13h à 17h
Dimanche le 25 décembre : Fermé	Dimanche le 1^{er} janvier : Fermé
Lundi le 26 décembre : Fermé	Lundi le 2 janvier : Fermé
Mardi le 27 décembre : 13h à 21h	Mardi le 3 janvier : de 13h à 21h
À noter que l'horaire est sujet à changement sans préavis en raison de la température et de la qualité de la glace. Veuillez vérifier régulièrement la page Facebook de «Les Loisirs Kakou» pour demeurer informé des modifications.	



Les impacts de l'installation temporaire du CPE au Centre de Loisirs Place St-Georges

Au moment d'écrire ces lignes, les travaux avaient débutés pour l'installation d'un CPE provisoire au Centre de Loisirs Place St-Georges en attendant la construction et l'ouverture de notre CPE de 21 places sur les terrains du Bureau municipal. Comme le mentionnait notre Mairesse, Mme Suzanne Rhéaume, dans cette édition de l'Epik, il ne sera plus possible d'utiliser et de louer, pour un certain temps, une partie du Centre de Loisirs, principalement les salles GRD et Meunerie ainsi que la cuisine. La Salle Campor, qui sert entre autres de lieu pour enfiler les patins à glace, demeurera accessible pour les utilisateurs de la patinoire ainsi que pour les réunions et activités de petits groupes qui nécessitent peu d'espace comme le billard et le tricot (moins de 20 personnes).

Les activités qui avaient l'habitude de se dérouler au Centre de Loisirs (Viactive, Yoga, Cuisine collective, Entraînement-circuit et Gym Cerveau) seront relocalisées, autant que possible, à la Salle Paroissiale et Municipale. Il va s'en dire que la collaboration de tous sera nécessaire. Pour ce qui est des réservations pour les partys privés, il ne restera que la Salle Paroissiale. Nous vous demandons donc de vous prendre à l'avance si vous souhaitez effectuer une location.

Un brin de jasette avec des femmes de cœur - Le Cercle de Fermières de Cacouna



Vous avez peut-être besoin de vous évader de la routine ou rencontrer de nouvelles personnes pour jaser de toutes sortes de choses ? Pourquoi ne pas venir rencontrer les membres du Cercle de Fermières de Cacouna à leur atelier au 420, rue du Couvent à Cacouna, juste à l'arrière du bureau municipal? Saviez-vous que tous les lundis, leur atelier est ouvert à la population de 13h à 15h?

Si vous ressentez l'appel d'apprendre une nouvelle technique : tricot, tissage, couture, broderie ou autres, elles ont des ressources pour vous et se feront un grand plaisir de partager leur savoir-faire !

Que ce soit juste pour prendre un café entre amis(es), pour discuter, briser l'isolement ou pour développer un nouveau loisir, vous êtes toutes et tous les bienvenus(es) !



CONDENSÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 OCTOBRE 2022.

Tous les conseillers sont présents.

Ratification des déboursés du 1er au 30 sept. et approbation des comptes du mois pour un total de 340 867,38 \$, et ce, à même le fonds général de la Municipalité.

CORRESPONDANCES

Dépôt d'une corresp. reçue de Mme Lizelle Ouellet et M. Jacques Desjardins.
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Dépôt des états financiers trimestriels (activités de fonctionnement à des fins fiscales du 1er juillet au 30 septembre 2022).

Non-renouvellement du contrat d'assurances collectives auprès de Desjardins Assurances et adhésion au Régime des chambres de commerce.

Cession de l'église – Résolution autorisant la signature de l'acte notarié.

CONSIDÉRANT que la rédaction du protocole d'entente est maintenant terminée et qu'un projet d'acte de cession notarié a été préparé par Me Andréanne Moreau, notaire; que le directeur général et la Fabrique de Cacouna sont actuellement en train de procéder conjointement à la révision de ce projet d'acte afin que la transaction puisse se réaliser dans les meilleurs délais; que Me Moreau acheminera le projet d'acte à l'économe diocésain du diocèse catholique romain de Rimouski afin d'obtenir son approbation à la transaction envisagée, et ce, dès que la révision de celui-ci aura été complétée par les deux (2) parties intéressées; le Conseil réitère sa volonté de devenir cessionnaire à titre gratuit, de l'église de Cacouna (connue et désignée comme étant le lot numéro 6 440 923 du cadastre du Québec), le tout conformément aux dispositions du projet d'acte notarié reçu de Me Moreau et autorise Mme Suzanne Rhéaume et M. Félix Bérubé à signer l'acte de cession dès que celui-ci sera à l'entière satisfaction du Conseil municipal.

Michaud Vaillancourt S.E.N.C. – Facture numéro 02286. CONSIDÉRANT que la Municipalité accueillera, au cours de l'année 2023, un centre de la petite enfance (CPE) sur le terrain actuel de l'édifice municipal; le Conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de procéder au paiement de la facture due à la firme d'avocats Michaud Vaillancourt S.E.N.C., au montant total de 3 499,24 \$, t.i., pour la réalisation d'un projet de bail emphytéotique à intervenir entre la Municipalité et le CPE des Cantons de Rivière-du-Loup.

Accès à l'information et la protection des renseignements personnels – Formation d'un comité. CONSIDÉRANT que l'article 8.1 a été ajouté à la Loi sur l'accès et est entré en vigueur le 22 septembre

2022, obligeant les organismes publics à mettre en place un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, comité chargé de soutenir l'organisme dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de la Loi sur l'accès; il est résolu que soit formé un tel comité et qu'il soit composé des personnes qui occupent les fonctions suivantes au sein de la Municipalité : - du responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels, soit Monsieur Félix Bérubé, directeur général et greffier-trésorier; - de Madame Anne Massé, directrice générale adjointe; si un règlement est édicté par le gouvernement, ayant pour effet d'exclure la Municipalité de l'obligation de former un tel comité, la présente résolution cessera d'avoir effet à compter de l'entrée en vigueur de ce règlement.

Programme d'aide à la voirie locale (Volet entretien des routes locales) – Appui de la résolution numéro 153-08-2022 adoptée par le Conseil municipal de Saint-Paul-de-le-Croix. Le Conseil appuie fermement cette résolution et demande au MTQ de revoir les aides financières accordées via le PAVL afin que l'indexation de celles-ci reflète les véritables indices des prix à la consommation (IPC) publiés par Statistiques Canada au cours de l'année 2022.

Ajustement du taux de remboursement des frais de déplacements. Que le taux de remboursement des frais de déplacements prévu dans le contrat de travail des employés municipaux ainsi que ceux remboursables aux élus(es) municipaux devant effectuer des déplacements dans le cadre de leur fonction soit majoré à un montant de 0,50 \$ du kilomètre parcouru, remplaçant le 0,40 \$ et QUE la présente résolution soit rétroactive au 1er février 2022.

Service Internet haute vitesse par fibres optiques – Adresses orphelines.

CONSIDÉRANT que le gouvernement provincial a mis en place l'Opération haute vitesse afin que toutes les résidences qui sont branchées sur un réseau électrique puissent bénéficier d'un service Internet haute vitesse au 30 septembre 2022; CONSIDÉRANT que la grande majorité des résidences situées sur le territoire de la Municipalité auront sous peu accès à un service Internet haute vitesse par câble coaxial ou par fibres optiques; CONSIDÉRANT que des adresses sur le territoire de Cacouna sont orphelines, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas actuellement desservies par câble coaxial et qu'elles ne font pas partie des adresses sous mandats avec Bell ou Vidéotron, pour offrir un service Internet filaire, soient les adresses suivantes : - Du 1670 au 1732, route du Patrimoine (6 résidences); - Du 1182 à 1200, route de l'Église (5 résidences); CONSIDÉRANT que l'en-

semble de ces adresses sont situées tout près des réseaux actuels de câble coaxial de Vidéotron ou d'un nouveau réseau de Bell ou de Vidéotron; CONSIDÉRANT que ces résidences ont été oubliés sans raison valable dans le découpage des projets Opération haute vitesse; CONSIDÉRANT que cet oubli a été signalé au gouvernement par la MRC de Témiscouata, mandataire du dossier Internet haute vitesse pour la région du KRTB; CONSIDÉRANT que cette situation pourrait avoir un effet sur la valeur marchande de ces résidences; CONSIDÉRANT que les membres du Conseil jugent que les occupants de ces résidences seront de manière générale désavantagés comparativement aux occupants des autres résidences de la municipalité, et celles de la région, s'ils ne sont pas branchés sur un réseau Internet filaire; les membres du Conseil demandent au gouvernement provincial que ces 11 résidences aient accès à un service Internet haute vitesse par service Internet filaire au plus tard le 31 mars 2023.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Service incendie – Rapport de septembre 2022.

TRAVAUX PUBLICS

Vente de la camionnette usagée Nissan Titan 2008 (désuète).

Alcide Ouellet et Fils Inc. – Soumission pour l'achat d'un godet épandeur d'abrasifs Le Conseil accepte la soumission reçue de l'entreprise Alcide Ouellet et Fils Inc., et ce, afin de procéder à l'achat d'un godet épandeur d'abrasifs neuf de marque Hardy et d'une largeur de 54 pouces, le tout, pour un montant total de 7 500,00 \$, t.i.

HYGIÈNE DU MILIEU

Entretien des espaces sanitaires du Parc Fontaine-Claire, du Parc de l'Héritière, du quai de la Rivière-des-Vases et gestion des accès aux salles municipales – Paiement de la somme due à Mme Michelle Bérubé pour le mois de septembre 2022 soit un montant de 1 100,00 \$ plus un montant de déplacement de 171,70 \$ (343,30 kilomètres à 0,50 \$ du kilomètre).

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
Permis – Rapport mensuel sept. 2022.
Paiement facture pour entretien paysager. Montant dû à Mme Kim Marquis de 280,00 \$ pour le travail d'entretien paysager effectué au cours de septembre 2022.

LOISIRS ET CULTURE

Embauche d'un brigadier scolaire par intérim, M. Gilles Guérette, rétroactif au 11 sept. Un contrat de travail interviendra incessamment entre M. Guérette et la Mun. advenant le cas où ses fonctions devraient se poursuivre de façon permanente.

Approbation des contrats pour la dispense de divers cours offerts aux citoyens à l'automne 2022.

- *Méditation pleine conscience* donné par Mme Christine Pelletier;

- *Entraînement circuit 1.0* donné par Mme Chantale Deschênes;

Madame Geneviève Morin, responsable des loisirs par intérim, est autorisée à signer ces contrats de travail.

Multi Techniques (RDL) Inc. – Paiement de la facture numéro 109464 due à l'entreprise Multi Techniques (RDL) Inc., au montant total de 1 112,69 \$, t.i., pour l'achat, l'installation et la configuration d'un nouvel ordinateur de bureau à la Biblio Émile-Nelligan, l'ancien étant devenu désuet.

Fête de l'Halloween et Fête de Noël – Remboursement d'achats effectués par un bénévole des Loisirs Kakou (étant donné que le poste de coord. des loisirs est toujours vacant). Remboursement d'un montant de 574,88 \$, t.i. dû à M. Erick Drapeau pour des achats effectués auprès de l'entreprise Club Jouet Inc. en lien avec la Fête de Noël, et d'un montant de 98,11 \$, t.i., pour des achats effectués auprès de l'entreprise Walmart en lien avec la Fête de l'Halloween.

INFORMATIONS

Prochaine réunion du conseil

– *Séance ordinaire* –

lundi 7 novembre à 19h30.

CONDENSÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2022.

Tous les conseillers sont présents.

REPLACEMENT DE LA CONDUITE D'ALIMENTATION DU PUIT MOREAULT

– Suite au dépôt des soumissions reçues (2^e demande de propositions).

Le Conseil octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence l'entreprise Excavation S.M. Inc., et ce, pour l'excavation d'une tranchée et l'installation d'une conduite d'alimentation en eau potable au Puits Moreault, le tout, pour un montant total de 73 500,00 \$, excluant les taxes applicables; le coût de ces travaux sera payé via le Programme d'aide financière de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023); advenant le cas où la programmation de travaux en lien avec le programme mentionné ci-dessus serait refusée par le MAMH, le coût des travaux sera payé à même les surplus (excédents) accumulés non-affectés de la Municipalité.

FERNANDEZ RELATIONS PUBLIQUES

– Dépôt et acceptation de la soumission reçue.

CONSIDÉRANT que le Conseil souhaite obtenir le support d'une société d'experts en matière de relations publiques; que le mandat de la société en question consistera à élaborer, en collaboration avec les membres du Conseil municipal, des stratégies de communications dans divers dossiers concernant la Municipalité; que la firme retenue proposera des pistes de solutions ainsi que des suggestions concernant la façon de traiter divers dossier publics,

dont celui du Lien fluvial entre les régions du Bas-Saint-Laurent et de Charlevoix; que la firme en question dispensera aussi diverses formations au niveau de la relation des membres du Conseil municipal avec les médias; CONSIDÉRANT la soumission reçue de l'entreprise Fernandez relations publiques; le Conseil accepte la soumission au montant maximal de 13 800,00 \$, excluant les taxes applicables, et ce, afin de se faire accompagner et former en matière de communications dans les divers dossiers publics de la Municipalité; le coût de ce mandat sera payé à même les surplus (excédents) accumulés non-affectés de la Municipalité de Cacouna.

DÉSIGNATION DE M. BRUNO BEAULIEU À TITRE DE FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ CHARGÉ DE L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ.

CONSIDÉRANT que l'inspectrice en bâtiment de la Municipalité, Mme Chloé Dumais, est actuellement dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions en raison de circonstances hors de son contrôle. La présente désignation sera valide tant et aussi longtemps que Mme Dumais ne sera pas en mesure de reprendre ses fonctions.

LETTRAGE MICHEL LABONTÉ – Le Conseil accepte la soumission reçue de l'entreprise Lettrage Michel Labonté au montant de 1 242,19 \$, t.i., afin de procéder au lettrage de la nouvelle camionnette du Service des travaux publics aux couleurs de la Municipalité.

CONDENSÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 NOVEMBRE 2022.

Tous les conseillers sont présents.

Ratification des déboursés du 1^{er} au 31 octobre 2022 et approbation des comptes du mois pour un montant total de 204 913,48 \$, et ce, à même le fonds général de la Mun.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Dépôt des états comparatifs conformément à l'article 176.4 du Code mun. du Qc.

Commission de toponymie du Qc – Demande de modification du nom du chemin du Dépotoir: changement de nom nécessaire et important afin de « redorer » l'appellation de ce chemin et de rendre hommage aux bâtisseurs que représente la famille Marquis pour notre Municipalité.

Corp. de développement de Cacouna – Paiement de la contribution financière de 9 200,00 \$ pour la réalisation des activités et projets s'étant déroulés au cours de 2022; le Conseil remercie les membres de cet organisme pour leur importante contribution dans la communauté.

Fabrique de L'Isle-Verte (Secteur) – Publication et distribution du Feuillet Paroissial (oct. 2022-sept. 2023) (175,00 \$).

Nomination du vérificateur comptable pour l'exercice financier se terminant le

31 décembre 2022, soit la firme MNP S.E.N.C.R.L./s.r.l. afin d'effectuer la mission d'audit du rapport financier de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, pour un montant de 11 500,00 \$, + t.; afin également de préparer ses déclarations fiscales fédérale et provinciale de l'année 2022 ainsi que celles des Loisirs Kakou Inc. et du Service incendie de la Municipalité, pour un montant de 1 125,00 \$, + t.; afin finalement de préparer la reddition de compte de Recyc-Québec pour l'année 2022, advenant le cas où cette dernière serait exigée, pour un montant de 1 100,00 \$ pour chacun des rapports exigés, + t.

Renouvellement des services avec PG Solutions Inc. pour 2023 (11 612,47 \$ et 495,54 \$).

Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent – Cotisation annuelle 2023-2024 au montant de 11 952,28 \$ t.i.

Decorama Metal Inc. – Remplacement et mise à jour des plaques commémoratives situées dans la Salle municipale, pour un montant total de 530,00 \$, + t.

DHC Avocats Inc. – Renouvellement du forfait téléphonique pour l'année 2023. pour un montant de 400,00 \$, + t., considérant qu'il est essentiel pour la Municipalité et

ses gestionnaires d'avoir accès à un service de consultation juridique verbale afin d'obtenir des conseils essentiels à la prise de décision lors de situations particulières et ambiguës.

Bell Mobilité Inc. – Renouvellement du bail relatif aux télécommunications sans fil avec l'entreprise Bell Mobilité Inc. afin que celle-ci puisse maintenir sa tour de télécommunications sans fil sur un terrain appartenant à la Municipalité et permettant d'assurer une couverture d'excellente qualité pour l'ensemble des appareils de télécommunications sans fil se trouvant dans notre région; le montant de loyer annuel payable par l'entreprise s'élèvera à une somme de 6 000,00 \$. Ce loyer sera indexé de 2,5% année après année.

Relais à Vélo Aldo Deschênes – Autorisation pour traverser la Municipalité le 17 juin 2023 entre 15h et 16h. Cet événement consiste en un parcours cycliste à relais des 300 kilomètres séparant les villes de Lévis et Rimouski, afin d'amasser des fonds qui seront remis à la Fondation du Centre Hospitalier Régional de Rimouski pour la recherche contre le cancer.

CPE des Cantons de R-d-L – Résolution autorisant la signature du contrat d'em-

phytéose. CONSIDÉRANT la demande d'implantation d'un CPE sur le terrain actuel de l'édifice municipal au cours de l'année 2023; CONSIDÉRANT que suite à cette décision, il était impératif qu'un contrat de bail emphytéotique soit rédigé afin qu'une emphytéose en faveur du CPE des Cantons soit mise en place; que le Conseil a retenu, pour ce faire, les services de la firme d'avocats Michaud Vaillancourt S.E.N.C. pour la mise en place d'un tel démembrement du droit de propriété étant donné la complexité légale du processus; CONSIDÉRANT que la rédaction de l'acte est maintenant complétée et que le ministère de la Famille a finalement donné son assentiment au contenu de celui-ci; le Conseil accepte de céder en emphytéose, au CPE des Cantons, une parcelle de terrain d'une superficie approximative de 260 mètres carrés, laquelle sera située sur la rue Saint-Georges; QUE la présente cession en emphytéose est consentie pour une durée de 40 ans qui débutera à compter de la signature du contrat; en considération d'une somme symbolique de 1,00 \$, payable à la date de signature du contrat.

Dépôt des déclarations d'intérêts péculniaires des membres du Conseil.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Service incendie – Rapport d'octobre 2022.

TRAVAUX PUBLICS

Remplacement préventif de 2 ponceaux sur le chemin de la Rivière-des-Vases – Acceptation de 2 soumissions reçues et paiement d'une facture. 1- Entreprise Gros-siste M.R. Boucher Inc. pour pièces de remplacement d'un ponceau en plastique pour un montant de 2 103,88 \$, + t.; 2- JM Turcotte Ltée, pour pièces de remplacement d'un ponceau en béton, pour un montant de 2 342,40 \$, + t.; 3- Renaud Thériault Enr., pour le travail d'excavation afin de remplacer les deux ponceaux en question du chemin de la Rivière-des-Vases, pour un montant de 2 644,43 \$, t.i.. Le coût de ces travaux sera assumé par l'aide financière reçue du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), « Volet Projets particuliers d'amélioration, Circonscription électorale de R-du-L – Témiscouata » au montant de 10 000,00 \$ en vue de procéder au rechargement complet d'une portion du chemin de la Rivière-des-Vases, soit une longueur approx. de 2,5 km à partir de la route du Patrimoine.

Signal Services Inc. – Achat de 28 enseignes supplémentaires pour les propriétés situées hors du périmètre d'urbanisation, au montant de 1267,25 \$.

Gestion des accès aux salles municipales – Paiement de la somme due à Mme Michelle Bérubé pour octobre 2022, soit un montant de 1 300. \$ (65 sorties).

Émondage Raymond Enr. – Paiement de facture pour 3 arbres émondés et 1 abattu,

(total de 1 149,75 \$), travaux d'émondage réalisés aux alentours de l'édifice municipal.

Déneigement et entretien hivernal des trottoirs – Le Conseil octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence l'entreprise 2436-7385 Québec Inc., pour les 3 prochaines saisons hivernales, 2022-2023 (29 000 \$), 2023-2024 (30 000 \$) et 2024-2025 (31 000 \$), pour un total de 90 000 \$, + t.; le Conseil se réserve le droit de prolonger le contrat pour les 2 ans d'options supplémentaires (31 500 et 32 000 \$) prévues au devis d'appel d'offres à la fin de la saison hivernale 2024-2025.

Déneigement et entretien hivernal des rues – Le Conseil retient les services de la firme DHC Avocats Inc. afin qu'elle puisse représenter et défendre les intérêts de la Municipalité dans le cadre du processus d'arbitrage qui viendra trancher le litige l'opposant à l'entreprise Hugues Guérette Inc. concernant le contrat de déneigement et d'entretien hivernal des rues de son territoire.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Permis – Rapport mensuel d'octobre 2022

Paiement de la facture due à Mme Kim Marquis pour l'entretien paysager de la Municipalité réalisé au mois d'octobre 2022, au montant de 340 \$. Les travaux réalisés au cours du mois d'octobre consistaient à tailler les rosiers, cèdres et autres vivaces en vue de l'arrivée de la saison hivernale.

Demande de dérogation mineure – 163, rue Sénéchal. Le Conseil fait siennes des recommandations du CCU et accepte d'accorder la dérogation mineure demandée afin d'autoriser l'agrandissement de la résidence qui sera située à 2,75 mètres de la limite arrière alors que la marge recul prescrite dans la zone 61-H est de 7,50 mètres. Le Conseil exige que les demandeurs déposent un certificat d'implantation, illustrant l'agrandissement projeté, à l'inspecteur en bâtiment et en environnement, préalablement à la délivrance du permis de construction.

LOISIRS, CULTURE, DÉVELOPPEMENT

Embauche d'un brigadier scolaire – Le Conseil prolonge et confirme l'embauche permanente de M. Gilles Guérette afin d'occuper les fonctions de brigadier scolaire.

Embauche coordonnateur des loisirs. Le Conseil procède à l'embauche de M. Jean-Valmont Berger. Le Conseil est au fait que M. Berger est présentement en stage afin de compléter son parcours académique et qu'il n'est pas actuellement en mesure d'occuper ses fonctions à temps complet; le stage de M. Berger prendra fin le 22 décembre prochain et devra à compter de cette date intégrer son poste de façon permanente.

Embauche d'un préposé à la patinoire. Le Conseil procède à l'embauche de M. Antoine D'Amour au poste de préposé à l'entretien et la surveillance de la patinoire pour la saison hivernale 2022-2023; M. D'Amour débutera

ses fonctions dès que les conditions météorologiques permettront de glacer la patinoire, et ce, pour une durée indéterminée jusqu'à ce que ces conditions ne permettent plus de conserver la patinoire dans un état sécuritaire; sa rémunération est établie à un taux horaire de 25,00 \$; l'horaire de travail de M. D'Amour sera variable jusqu'à un maximum de 35 heures par semaine, selon l'entente qui interviendra entre celui-ci, le coordonnateur en loisirs et le directeur général de la Municipalité.

Nettoyage des chaises et du mur séparateur au Centre de Loisirs Place Saint-Georges – CONSIDÉRANT que ces équipements n'ont jamais été nettoyés complètement depuis qu'ils ont été mis en place et qu'il est nécessaire de les remettre en bon état avant les locations de salles prévues pour le temps des Fêtes; le Conseil accepte la soumission de l'entreprise Sani Express Inc. afin de procéder au nettoyage de 233 chaises et du mur séparateur (un total de 2 620,50 \$, + t.).

Lettrage Michel Labonté – CONSIDÉRANT que la construction de la patinoire avait été rendue possible grâce à la participation de plusieurs partenaires financiers et qu'il avait été convenu que le logo de chacune de ces entreprises serait apposé sur les bandes de la patinoire afin de leur donner une certaine visibilité et promouvoir leur participation au projet; considérant que la majorité des affiches publicitaires avait été installée à l'automne 2020, mais que suite à des bris survenus sur plusieurs bandes de la patinoire, des pièces de bandes ont dû être remplacées sous garantie par le fournisseur en question; suite aux réparations effectuées, 13 affiches ont dû être refaites et réinstallées puisqu'elles ont été endommagées lors des réparations; les travaux sont maintenant complétés. Le Conseil accepte donc de procéder au paiement de la facture due à de l'entreprise Lettrage Michel Labonté, au montant de 2 815,97 \$, t.i., pour l'achat et l'installation de 13 affiches publicitaires sur les bandes de la patinoire.

Départ de M. Léon Courcy au poste de brigadier scolaire – Octroi d'une carte-cadeau de 100 \$ en remerciement de ses 7 années à assurer la sécurité des enfants.

AFFAIRES JURIDIQUES

DHC Avocats Inc. – Paiement de la facture de 2 803,93 \$, t.i., pour la rédaction d'une opinion juridique relativement au litige entourant le contrat de déneigement et d'entretien hivernal des rues de la Municipalité.

INFORMATIONS

Prochaine réunion du conseil – Séance ordinaire – lundi 5 décembre 2022 à 19h30.



La Première Nation Wolastoqiyik Wahišipekuk pourra construire un site d'observation terrestre des bélugas grâce au soutien du gouvernement du Canada

La communauté autochtone administrée depuis la réserve de Cacouna au Bas Saint Laurent obtient une aide financière de 800 000 \$ de DEC.



Cacouna (Québec), le 9 novembre 2022 – Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC)

Appuyer l'industrie touristique contribue au développement économique des régions du Québec. C'est pourquoi l'honorable Pascale St Onge, ministre des Sports et ministre responsable de DEC, a annoncé aujourd'hui une contribution non remboursable de 800 000 \$ à la Première Nation Wolastoqiyik Wahišipekuk (PNWW) pour l'aider à atténuer les répercussions économiques de la pandémie de COVID 19. Cet appui de DEC, consenti en vertu du Fonds d'aide au tourisme, lui permettra de développer un nouvel attrait touristique dans le Bas Saint Laurent : la construction d'un site d'observation terrestre des bélugas.

Le futur site d'observation Putep 't awt, qui sera situé à Cacouna, est un projet unique en son genre. Il constituera un attrait écotouristique incontournable pour la région en offrant au public un lieu d'observation exceptionnel sur une pouponnière à bélugas située au large, en plus de favoriser la protection de l'espèce en permettant l'étude de leurs comportements. Ce projet mise également sur l'adoption de pratiques écoresponsables telles que la réduction de la consommation d'eau, d'électricité et de carburant, ainsi que sur la récupération d'énergie. La réalisation du projet d'aménagement du site d'observation terrestre des bélugas contribuera enfin à développer l'attractivité touristique de la PNWW, à hausser l'achalandage touristique de la MRC de Rivière du Loup et à attirer de la clientèle pour plusieurs PME de la région.

Contributeur clé à l'économie canadienne, le secteur du tourisme a été frappé de plein fouet par la crise sanitaire. Depuis le début de la pandémie, le gouvernement du Canada a mis en place différentes mesures pour soutenir les entreprises qui subissent les impacts de la COVID 19. Le Fonds d'aide au tourisme a été créé spécifiquement pour aider les entreprises et les organismes du secteur du tourisme à offrir des produits et des services novateurs aux visiteurs et à se préparer pour accueillir de nouveau les voyageurs internationaux.



Citations

« Soutenir le développement de l'offre et de la mise en marché des produits touristiques fait partie de notre plan stratégique pour la croissance économique des régions comme le Bas Saint Laurent. Les expériences diversifiées qui sont développées par l'industrie touristique font du Québec une destination de calibre mondial et notre gouvernement répond présent pour accompagner les acteurs sur le terrain. C'est justement ce que fait la Première Nation Wolastoqiyik Wahišipekuk avec la construction d'un site d'observation terrestre écoresponsable des bélugas. Félicitations pour ce projet unique! »

L'honorable Pascale St Onge, députée de Brome-Missisquoi, ministre des Sports et ministre responsable de DEC

« Le secteur canadien du tourisme reste l'un des plus touchés par la pandémie de COVID 19. Nous travaillerons de concert avec les entreprises et les organisations en ces temps difficiles afin qu'elles obtiennent le soutien nécessaire pour offrir des produits et des services novateurs, prendre leur essor et prospérer, tout en faisant de la sécurité une priorité absolue. Le Fonds d'aide au tourisme permet aux entreprises de s'adapter pour accueillir à nouveau des clients en toute sécurité. Le Fonds fait aussi partie d'une stratégie plus vaste visant à aider le secteur à se remettre de la pandémie et à bâtir une économie qui profitera à tous. L'économie canadienne ne se rétablira pas complètement tant que notre secteur touristique ne sera pas rétabli. »

L'honorable Randy Boissonnault, député d'Edmonton-Centre, ministre du Tourisme et ministre associé des Finances

« Je me réjouis de constater que le gouvernement du Canada soutient nos efforts pour mener à bien ce projet novateur. Cela témoigne d'une relation grandissante entre nos deux nations et représente un geste concret en matière de conservation d'une espèce menacée. En conformité avec nos valeurs profondes, le site d'observation des bélugas Putep 't awt fait de la protection de la biodiversité un vecteur de développement touristique. Cette nouvelle offre touristique contribuera à diversifier les expériences et à accroître l'attractivité régionale. »

Jacques Tremblay, Grand Chef de la Première Nation Wolastoqiyik Wahišipekuk



Le Cénacle

383, rue du Patrimoine (132)

Cacouna, (QC)

G0L 1G0

Inscription : agapèthérapie : agape@lecenacle.com autres : bureau@lecenacle.com ou 418-862-7889

PROGRAMMATION Janvier À AOÛT 2023

<u>Janvier 2023</u>	<u>Par qui</u>	<u>Pour qui</u>
7 au 8 Discernement des esprits	Freddey Hessou ptre	Membres
9 au 14 Agapèthérapie	Équipe du Cénacle	Tous
20 au 22 Évangélisation des émotions	Mgr. Denis Grondin	Tous
27 au 29 Guérison des souvenirs 1	Justin Picard ptre	Tous
<u>Février</u>		
6 au 11 Agapèthérapie	Équipe du Cénacle	Tous
17 au 19 Guérison des souvenirs 2	Justin Picard ptre	Tous
<u>Mars 2023</u>		
5 au 10 Retraite "Des signes pleins d'amour"	P. Germain Grenon msa	Tous
20 au 25 Agapèthérapie	Équipe du Cénacle	Tous
31 au 2 avr Guérison des souvenirs 3	Justin Picard ptre	Tous
<u>Avril</u>		
6 au 9 Montée Pascale	P. Néhémie Prybinski ofm	Tous
17 au 22 Agapèthérapie	Équipe du Cénacle	Tous
<u>Mai</u>		
8 au 13 Agapèthérapie	Équipe du Cénacle	Tous
21 au 26 Retraite des prêtres diocésains		Prêtres
<u>Juin</u>		
2 au 4 Pentecôte	Justin Picard ptre	Tous
12 au 17 Agapèthérapie	Équipe du Cénacle	Tous
25 au 30 Retraite	P. Gilles Frigon cap.	Tous
<u>Juillet</u>		
10 au 15 Agapèthérapie	Équipe du Cénacle	Tous
21 au 23 Vente de garage		
28 au 30 Tiers-Ordre Franciscain	Réservé	
<u>Août 2023</u> Fermé		

*Le Cénacle est une
Maison de prière Catholique
et à but non lucratif.*

*Nos services sont rendus
par des bénévoles.*

*Nous recrutons des personnes
intéressées à venir nous aider,
au niveau de ces services,
et ce, dans tous les domaines
que demande une maison
comme la nôtre.*

*Pour plus d'information,
n'hésitez pas à nous contacter
aux coordonnées indiquées
en en-tête de cette page.*

Organismes et bénévoles recherchés pour préparer des déclarations de revenus

Québec, le 23 novembre 2022. – Vous voulez vous impliquer dans votre communauté tout en vivant une expérience humaine gratifiante? Le Service d'aide en impôt – Programme des bénévoles est à la recherche de bénévoles et d'organismes communautaires prêts à offrir de l'aide aux citoyens dans le besoin, en prévision de la période des impôts.

L'Agence du revenu du Canada (ARC) et Revenu Québec administrent conjointement le service d'aide en impôt depuis 1988. Il s'adresse aux résidents du Québec qui éprouvent de la difficulté à préparer leurs déclarations de revenus, qui ont une situation fiscale simple et qui ne peuvent pas recourir à des services professionnels.

Et les besoins augmentent! L'an dernier, plus de 165 000 personnes ont fait appel au service d'aide en impôt. Celles-ci ont donc pu obtenir les prestations et les crédits d'impôt auxquels elles avaient droit grâce aux bénévoles, qui ont donné généreusement de leur temps. Ainsi, plus de 460 millions de dollars en remboursements, en crédits d'impôt et en prestations fédérales et provinciales ont pu être obtenus par les utilisateurs du service d'aide lors de la dernière saison des impôts. Plus de 3 070 bénévoles, répartis dans 520 organismes, ont préparé des déclarations de revenus du Canada et du Québec.

Les résultats détaillés du service d'aide en impôt sont disponibles sur le site de Revenu Québec.

Séances virtuelles ou en présentiel

Les bénévoles qui souhaitent s'impliquer seront affiliés à des organismes participants. Soulignons qu'une formation en ligne leur sera offerte. Ils pourront également utiliser gratuitement un logiciel de préparation de déclarations de revenus et auront accès aux lignes téléphoniques qui leur seront réservées. Ainsi, au besoin, ils pourront joindre facilement des agents de l'ARC et de Revenu Québec, qui répondront à leurs questions.

Au moment de la période des impôts, les organismes pourront organiser des séances de préparation de déclarations de revenus en présentiel ou des séances virtuelles, selon leur préférence. Les séances virtuelles se déroulent par vidéoconférence, par téléphone ou au moyen d'un système d'enveloppes. Elles constituent une option intéressante pour les personnes qui n'ont pas accès à des services en personne à proximité de leur domicile.

Subventions et dons d'ordinateurs

Les organismes participants peuvent être admissibles à deux subventions dans le cadre du service d'aide en impôt, l'une offerte par l'ARC et l'autre, par Revenu Québec. Ces subventions ont notamment été augmentées cette année. Ainsi, pour chaque déclaration de revenus produite dans le cadre du service d'aide en impôt, l'ARC versera 5 \$ et Revenu Québec versera aussi 5 \$.

De plus, l'ARC accorde un montant de 500 \$ pour les dépenses de base relatives à l'organisation des séances de préparation de déclarations de revenus. Des montants supplémentaires sont également accordés pour les organismes qui servent les communautés autochtones ou les régions du Nord. Les organismes peuvent aussi recevoir un ordinateur dans le cadre d'un programme de dons.

Pour obtenir plus d'information sur le service d'aide en impôt ou pour savoir comment y participer à titre de bénévole ou d'organisme, visitez revenuquebec.ca/benevoles.

À 100 jours des Jeux

Rivière-du-Loup se prépare pour l'ultime mise au jeu.

Rivière-du-Loup, le 23 novembre 2022

(...) Chauffé par l'énergie des 3300 jeunes athlètes de 20 disciplines sportives représentant les 19 régions du Québec, le cœur de Rivière-du-Loup atteindra son point d'ébullition du 3 au 11 mars 2023, en plein dans le grand frisson de l'hiver.

(...) En 1971, il y a près de 52 ans, Rivière-du-Loup accueillait la toute première Finale du programme provincial des Jeux du Québec. C'est pour souligner le 50^e anniversaire des Jeux du Québec à Rivière-du-Loup que la Finale devait, à l'origine, y revenir en 2021. (...)

EN MODE «BUS-BOUFFE-DODO»

Composé de trente employés, le Comité organisateur entre dans sa phase cruciale de mise en place de ses activités. En plus de régler le fin détail des compétitions sportives, il termine notamment la planification de son réseau de transport, qui comptera neuf circuits d'autobus entre les 17 sites, ainsi que de son service de production alimentaire, qui devra offrir 62000 repas dans trois cafétérias pendant les neuf jours du rassemblement. Le COFJQ – 2022 sera le premier à produire lui-même la nourriture des participants, sans recours à un service de traiteur. L'hébergement des participants, qui occupera 260 classes des écoles primaires et secondaires de Rivière-du-Loup et de Saint-Pascal, est un autre dossier complexe qui chemine bien.

« Nous en sommes à attacher les nombreux fils entre tous nos secteurs d'activité et entre tous nos sites, résume Karine Malenfant, directrice générale du COFJQ – 2022. Pour cette étape, nous travaillons main dans la main avec nos partenaires institutionnels, comme la Ville de Rivière-du-Loup, le Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup et le Cégep de Rivière-du-Loup. Leur collaboration entière et leur confiance nous facilitent énormément la tâche. Nous sommes privilégiés de compter, depuis les débuts, sur un milieu aussi mobilisé et investi dans le projet. »

Étendues à La Pocatière, Saint-Pascal et Saint-Antonin, les activités de la 56^e Finale des Jeux du Québec se concentreront dans le quadrilatère ceinturant le Cégep de Rivière-du-Loup, qui servira de Centrale administrative. Cette zone névralgique se parera dès aujourd'hui des couleurs des 19 délégations régionales, grâce à une série d'oriflammes portant l'émblématique logo des Jeux du Québec. D'autres éléments de visibilité contribueront au cours des prochaines semaines à rehausser d'un cran l'excitation et à transformer la ville en un haut lieu de festivités. Pendant toute la durée de la Finale, la Place des Jeux Premier Tech, aménagée dans le stationnement du Centre Premier Tech, présentera d'ailleurs une programmation d'activités culturelles et sociales en continu pour la population locale et les visiteurs.

Le recrutement des 2000 bénévoles nécessaires au succès de l'événement va bon train. **Les gens qui souhaitent participer à cet événement unique et joindre la Famille des Jeux peuvent s'inscrire sans attendre à jeseraibenevole2022.com, au 418 867-6714 ou en personne à La Chambre des joueurs, au Centre commercial RdL.**



792 du Patrimoine
Cacouna, QC, G0L 1G0

folidéco

418-605-9800

NOUVEL HORAIRE D'AUTOMNE

Jeudi au dimanche de 11h-17h

Noël : 19-20-21-22-23 décembre de 11h à 17h

Décoration - Accessoires modes - Cadeaux
Produits Gourmands et Bio - Art de la table
Cuisinerie - Literie et beaucoup plus !

Venez découvrir cette magnifique boutique
située dans une maison centenaire
du joli village de Cacouna

www.folideco.com



Atelier du Clou Carré



Atelier de
restauration de
meubles anciens et de
fenêtres ancestrales.
Fabrication de meubles
sur mesure.
Articles de décoration
et antiquités.

facebook: atelier du clou carré

Francis Gagné
581-673-1472

743-A du Patrimoine
Cacouna

743-A
Rue du Patrimoine
Cacouna

HORAIRE

MARDI au VENDREDI

8h à 17h30

SAMEDI

8h à 15h00

Surveillez
les pages Facebook
pour les infos courantes.



La Boulangerie vous
offre un assortiment de
produits faits maison.
Des Pâtés, des Tartes et
un choix de desserts.
Des pâtes à tartes déjà
en assiettes disponibles
ou en 1 kg. Pour vos
repas des fêtes des
Bûches, mokas et Cup
cakes.

Venez vous procurer
votre carte fidélité.
À l'achat de 10 pains
le 11^e est gratuit.

facebook: boulangerie du magasin général sirois

743-A du Patrimoine
Cacouna

418-862-2983

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS 2020-2022



Bonjour Cacounaises, Cacounois,

Vous le savez, la pandémie a freiné court toutes les activités de bienvenue aux nouveaux.elles arrivants.es dans les trois dernières années. Cet été, la municipalité a confié à la Corporation de développement de Cacouna le mandat d'imaginer une nouvelle façon de souhaiter la bienvenue aux nouveaux.elles Cacounois.es. Un Comité s'est donc formé autour de cet objectif. La philosophie qu'a décidé d'adopter ce comité, c'est : **L'inclusion des nouveaux.elles arrivants.es.**

Afin d'offrir l'occasion aux nouveaux.elles arrivants.es de participer à une activité du Village et ainsi devenir partie prenante de celui-ci, le comité a décidé de tenir un kiosque à ces trois événements bien cacounois :

- Le Carnaval d'hiver;
- La Foire printanière;
- Le Festuaire.

Les personnes qui ont emménagé au Village entre 2020 et 2022 pourront aller rencontrer un membre du comité au kiosque pour recevoir une pochette de bienvenue ainsi que des cadeaux à l'effigie de Cacouna.

A partir de 2023, la mairesse ou un.e conseiller.ère municipal.e ira porter en mains propres le cadeau de bienvenue à nos nouveaux.elles concitoyens.es, en les invitant à la prochaine *Fête au village*.

Le kiosque des nouveaux.elles arrivants.es demeurera présent aux événements pour répondre aux questions, remettre des documents utiles au besoin et faire un premier lien avec d'autres concitoyen.ne.s.

C'est donc un rendez-vous au *Carnaval d'hiver* pour tous les nouveaux.elles arrivants.es !

Camille B, Camille LR, Jeanne H, Myriam B et René Michel O
Comité des nouveaux.elles arrivants.es,
Corporation de développement de Cacouna



COUP D'OEIL SUR LA FÊTE DES ENFANTS DU 11 DÉCEMBRE

Le secret de Suzanne



Les histoires de
« Lutine la Bottine »



**LA CHRONIQUE « BIGGER FISH »
REVIENDRA DÈS FÉVRIER 2023.**



**À Cacouna : COURS D'ANGLAIS ou
de CONVERSATION ANGLAISE**

**Cours en petit groupe de 2 à 4 ou cours privé.
Adapté à vos besoins.**

*Pour informations,
contacter:*

**Karen-Ann Fallu
418 867-4439**

J'achète vos vieux papiers...

... d'avant 1940

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
- Cartes mortuaires

**Richard Michaud
418.862.5671**



René Michel
Ouellet, prés.



Stéphanie
Robert, v-prés.



Kathy Beaulieu,
secr.



Myriam Belzile,
trés.



Jeanne Hippolyte,
adm.



Camille
La Rochelle, adm.



Francine Côté,
déléguee mun.



Mathieu Gorman-
Binette, agent dév.

Un Noël blanc ou vert ???

Bonjour Cacounaises, Cacounais,

Avec l'arrivée de la fin d'année 2022, nous tenons à revenir sur toutes les activités cacounaises auxquelles votre CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT a pu participer, directement ou indirectement, et ce, depuis notre assemblée générale annuelle tenue virtuellement le 26 avril 2022, à savoir :

- Assemblée générale annuelle, au 26 avril 2022, au cours de laquelle monsieur Georges Pelletier nous a quittés pour être remplacé par Camille La Rochelle; MERCI Georges pour ton implication vraiment appréciée;
- Notre conseil d'administration s'est réuni trois fois (juin, août et octobre);
- Nous avons tenu trois rencontres avec le conseil municipal (mars, septembre et novembre);
- Réalisation d'un dépliant touristique, lancé en mai : merci à notre artiste visuelle, Stéphanie Robert;
- Participation à la 1^{ère} Foire printanière de Cacouna, où nous étions un des exposants : merci aux membres de LA CORPO qui y ont participé;
- Participation au 1^{er} *Festuaire de Cacouna* où quelques-uns de nos kiosques ont été utilisés et sur le comité duquel est impliquée notre vice-présidente, Stéphanie Robert ;
- Participation à la vente estivale du CERCLE DES FERMIERES DE CACOUNA, où trois de nos kiosques ont été utilisés;
- Lancement et implantation d'un projet de Frigo Partagé : merci aux membres de LA CORPO qui ont participé aux activités de ce Comité : Camille B et Camille LR;
- Appui au projet d'un parc dans le stationnement de l'Église de Cacouna; appui à l'implantation d'un CPE à Cacouna; appui à l'implantation des rénovations au *Parc de l'Héritière*; et appui à la relocalisation du service de traversier vers Saint-Siméon;
- Implication au sein de LA CORPORATION DU PARC CÔTIER KISKOTUK : Merci à Kathy B et Stéphanie R qui y participent étroitement;
- Lancement avec la Municipalité d'un Comité pour la mise à niveau des panneaux historiques au *Parc Fontaine-Claire*, qui aboutira à la commémoration du 200^e anniversaire de Cacouna, en 2025 : Merci à Georges P et Lynda D qui m'appuient au sein de ce Comité;
- Lancement d'un Comité pour l'accueil des nouveaux.elles arrivants.es, dont l'aboutissement des travaux s'effectuera en janvier 2023 (voir la chronique du Comité à la page précédente) : Merci à Camille B, Camille LR, Jeanne H et Myriam B;
- Participation au *Village des Artisans* dans le cadre de *Deux Nations, Une Fête*, où nos dix kiosques ont été utilisés : Merci à Yvan et Georges et Lynda;

- Réfection de nos kiosques, grâce à la collaboration très étroite du *Comité organisateur des Jeux d'hiver du Québec 2021* (qui se dérouleront enfin en mars 2023) : Merci à Karine Malenfant, Jonathan Duclos et Kathy Beaulieu.

En collaboration avec la Municipalité de Cacouna, nous participerons à certains projets 2022 qui reviendront en 2023, lesquels projets sont parrainés par la Municipalité :

- *Foire printanière*;
- *Festuaire*;
- *Deux Nations, Une Fête*.

Et tel qu'annoncé précédemment, ce sera le lancement de quelques activités pour **accueillir nos nouveaux.elles arrivants.es**, toujours en collaboration avec le Conseil municipal. Le *Carnaval d'hiver* en sera la première.

Je termine cette dernière chronique 2022 en remerciant sincèrement notre ex-président, Yvan Roy, qui nous laisse la belle place qui nous revient à chaque numéro. Merci aussi à TOUTE l'équipe des *agents de développement* de la MRC de Rivière-du-Loup : Anaïs, Gérald, Julie, Mathieu et Virginie. Et finalement un MERCI bien senti à notre mairesse Suzanne, à ses six conseillers.ères, et à l'équipe des fonctionnaires municipaux dirigée par Félix (Anne, Nancy, Geneviève, et aux travaux publics : Réjean et Rémy).

OUPS, j'oubliais tous les membres de notre conseil d'administration et nos membres observateurs : Stéphanie, Kathy, Myriam, Jeanne, Camille LR et Francine; Yvan, Georges, Lynda, Camille B et Josée. Sans votre appui indéfectible, nous n'en aurions pas fait autant. MERCI !

Et à vous, chers.chères concitoyens.es, **nous vous souhaitons un très Joyeux Noël avec les vôtres, que cette période soit douce, et qu'en 2023 se réalisent tous vos souhaits.**

René Michel Ouellet, président

